



# Le Quotidien

*Edition Nationale d'Information*

D'ORAN

## AUGMENTATION DE SALAIRE, CONGÉ PROFESSIONNEL ET DÉPART À LA RETRAITE

# Education : les détails du statut particulier

Lire l'article de M. Aziza page 3

AGGRESSION SIONISTE  
CONTRE GHAZA

## Davantage de massacres de femmes et d'enfants

Lire l'article de  
Mohamed Mehdi page 2

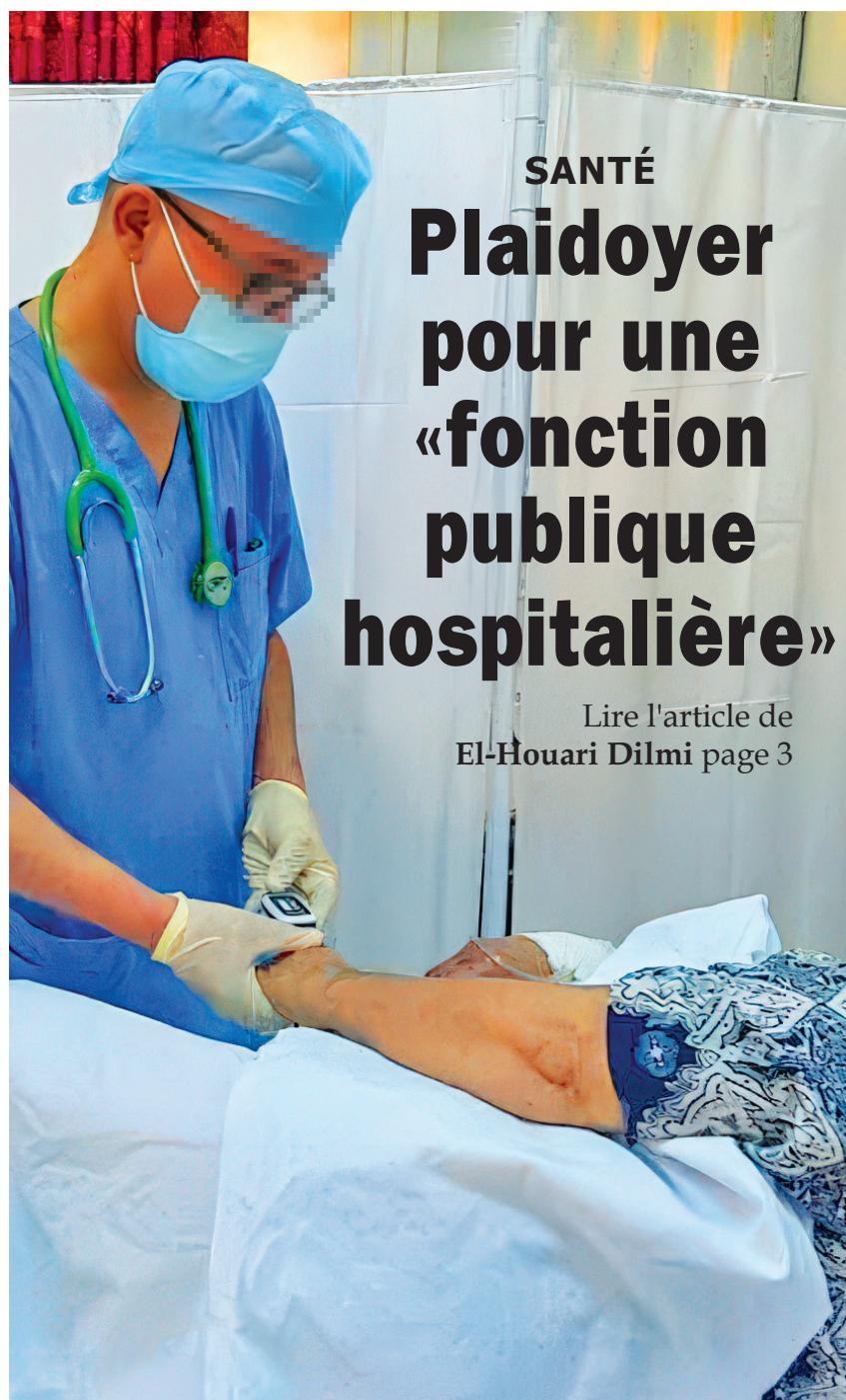


### DÉBAT

L'AUTHENTICITÉ  
DU SENS DE L'HUMAIN

Les États-Unis  
et Israël face  
à la «justice divine»  
pour les souffrances  
causées aux peuples

Par Medjdoub Hamed p. 6



Lire l'article de  
El-Houari Dilmi page 3

EL-BAYADH

## Quatre personnes tuées par le monoxyde de carbone

p. 4

COUPE D'ALGÉRIE  
(32es DE FINALE)

## Qualification difficile du MC Oran et du NC Magra

Lire l'article de M. Z. page 10



## Agression sioniste contre Ghaza Davantage de massacres de femmes et d'enfants

Mohamed Mehdi

Dimanche, 457<sup>e</sup> jour de l'agression contre Ghaza, l'armée sioniste poursuit ses massacres et le nettoyage ethnique contre la population civile de l'enclave assiégée. Le nombre de victimes de la barbarie israélienne, soutenue par les Etats-Unis, s'est élevé à 45.805 martyrs et 109.064 blessés, a indiqué le ministère de la Santé de Ghaza. Ce bilan comprend également les 88 martyrs et 208 blessés victimes durant les 5 massacres enregistrés lors des précédentes 24 heures. L'armée génocidaire d'Israël continue, en toute impunité, de cibler les hôpitaux de Ghaza, pendant que le Conseil de sécurité de l'ONU examine la situation du système sanitaire de l'enclave assiégée. L'hôpital indonésien du nord de l'enclave a été totalement mis hors service et ne fournit plus aucun service aux patients ou aux blessés, a annoncé, samedi, un communiqué du ministère de la Santé de Ghaza, publié sur Telegram. « Il convient de noter que le gouvernorat de Ghaza-Nord comprenait trois hôpitaux publics, à savoir l'hôpital Kamal Adwan, l'hôpital Beit Hanoun et l'hôpital indonésien, qui ont tous été mis hors service et détruits par l'armée d'occupation », ajoute le communiqué.

Le ministère appelle « toutes les parties internationales et concernées à faire pression sur l'occupation pour permettre de relancer l'hôpital indonésien, car des milliers de résidents, dont des enfants, des femmes enceintes, des patients et des blessés, sont privés de services de santé et sont condamnés à une mort certaine en raison du manque de toutes les nécessités de la vie », affirme encore le communiqué. De son côté, la Société du Croissant-Rouge palestinien (PRCS) a déclaré, samedi soir, dans un message sur X, qu'une personne qui accompagnait un patient a été blessée lors d'une attaque israélienne sur l'hôpital Al-Amal de Khan Younes, dans le sud de Ghaza, qui a également causé des « dommages importants à plusieurs installations de l'établissement ». La PRCS a déclaré que l'armée israélienne a bombardé une maison adjacente à l'hôpital, ce qui lui a causé des dommages.

L'hôpital Al-Amal, qui sert de siège à la PRCS, a été soumis plusieurs fois à de violentes attaques de l'armée israélienne depuis le 7 octobre 2023.

### BOMBARDEMENTS MASSIFS

L'armée sioniste poursuit ses bombardements contre les femmes, les enfants et les malades, et les personnes déplacées, et ses opérations de destruction des habitations. Des médias palestiniens ont rapporté, dimanche, le martyr de 4 Palestiniens dans un bombar-

dement israélien visant un groupe de citoyens à Jabaliya al-Balad, au nord de la bande de Ghaza. De son côté, la chaîne satellitaire Al-Aqsa a rapporté que l'armée israélienne a mené des bombardements massifs contre des maisons du quartier d'Al-Saftawi, au nord-ouest de la ville de Ghaza. Dans la même région, des tirs de drones israéliens ont fait plusieurs blessés.

La chaîne satellite Al-Aqsa a également indiqué que l'artillerie israélienne a bombardé dimanche l'est du camp de réfugiés d'al-Bureij, dans le centre de la bande de Ghaza.

Un correspondant d'Al Jazeera a rapporté, de son côté, qu'un raid israélien sur le quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza, a fait deux blessés. Le journaliste a aussi indiqué qu'un bombardement israélien d'une maison dans le camp de réfugiés de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza, a fait au moins 5 martyrs et plusieurs blessés. Des sources locales, citées par la chaîne Al-Aqsa, ont rapporté qu'un enfant a été grièvement blessé dans cette attaque et qu'il a été transféré à l'hôpital Al-Awda. Au sud de Ghaza, plusieurs bombardements ont ciblé des zones dans la ville de Rafah et de Khan Younes, faisant au moins 4 martyrs et plusieurs blessés.

### SOUS LES COUPS DE LA RÉSISTANCE : LA BRIGADE KFIR SE RETIRE DU NORD DE GHAZA

Avec leurs moyens modestes, les factions de la résistance palestinienne continuent de porter des coups durs à l'armée sioniste. Dans le nord de Ghaza, les Brigades Al-Qassam (branche militaire du Hamas) ont déclaré, dimanche, que « 10 soldats israéliens ont été tués ou blessés lors d'un affrontement à l'ouest de Beit Lahia ». De leur côté, les Brigades Al-Qods, la branche militaire du Mouvement du Jihad islamique, ont déclaré avoir pris pour cible une maison, le camp de Jabaliya, au nord de la bande de Ghaza, où s'étaient barricadés un certain nombre de soldats de l'occupation, et l'ont fait exploser avec un engin préinstallé.

Par ailleurs, Al Jazeera a rapporté, hier, citant des médias israéliens que la brigade Kfir, de l'armée sioniste, s'était retirée samedi soir du nord de la bande de Ghaza après deux mois de combats à Jabaliya, Beit Lahia et Beit Hanoun. Les médias israéliens ont ajouté que 13 soldats de cette brigade ont été tués durant cette période. « L'armée israélienne a reconnu la mort de 41 soldats depuis le début de son opération militaire actuelle dans le nord de la bande de Ghaza, lancée le 5 octobre dernier », précise de son côté Al Jazeera.

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'édition et de Publicité» - Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger - Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz / agence.oran@anep.com.dz / agence.annaba@anep.com.dz / agence.ouargla@anep.com.dz / agence.constantine@anep.com.dz

## Attaf en République centrafricaine

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche après-midi, à Bangui (République centrafricaine) pour une visite officielle en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit "dans le cadre des efforts communs visant à insuffler une nouvelle dynamique aux relations unissant les deux pays, ainsi que de la coordination et de la concertation autour des principaux défis posés au niveau africain et des moyens de les relever en prévision des prochaines échéances continentales", ajoute le communiqué.

Lors de cette visite, "le mi-

nistre d'Etat devrait être reçu par le président de la République centrafricaine, M. Faustin-Archange Touadéra, pour lui remettre une lettre de son frère le Président Abdelmadjid Tebboune", selon la même source.

M. Attaf aura aussi une séance de travail avec la ministre centrafricaine des Affaires étrangères, Mme Sylvie Baïpo Temon, conclut le communiqué.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**e secteur des mines devrait continuer, en 2025, sur sa lancée dans le cadre de la réalisation de différents projets stratégiques, notamment les projets de mines de Gara Djebilet (Tindouf), de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa) et de zinc-plomb de Oued Amizour (Béjaïa), et il y aura plus encore avec ces annonces concernant des indicateurs sur la présence du lithium en Algérie, notamment dans la région du Hoggar.

Peut-être bien que l'année 2025 sera celle de l'exploitation du lithium si on considère que la réalisation des autres projets dans le secteur minier, qui traduisent une vision économique chère au président Tebboune, n'est qu'une question de temps.

En ce début d'année 2025, une attention particulière est portée au lithium à la suite des premières explorations menées dans les zones de Tamanrasset et d'In Guezzam, en collaboration entre experts chinois de Ganfeng Lithium et institutions nationales algériennes qui ont révélé des résultats prometteurs. L'atelier sur le développement de la filière lithium en Algérie, tenu le dimanche 29 décembre 2024, présidé par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, confirme l'intérêt porté par les autorités à ce métal alcalin, notamment pour ses capacités permettant le stockage de l'énergie grâce à sa caractéristique d'être porteur de charge électrique très petit et léger, utilisé pour les batteries des petits objets électroniques tels que les téléphones portables ou les piles rechargeables. Il est également devenu l'un des composants essentiels des batteries des voitures électriques, qui lui ont donné une autre dimension des plus stratégiques le plaçant au cœur des convoitises des puissances de ce monde.

### LES TRIBUS ET FAMILLES PALESTINIENNES APPELLENTE ABBAS A PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

L'Assemblée nationale des tribus, clans et familles palestiniennes a annoncé, dimanche dans un communiqué, son « soutien absolu aux efforts égyptiens visant à former un Comité de soutien communautaire pour sauver la bande de Ghaza des plans de l'occupation ». Le communiqué soutient « la formation d'un comité de soutien communautaire dont la mission sera de faciliter et de s'occuper temporairement des affaires de notre peuple palestinien dans la bande de Ghaza, et dont la référence sera un décret présidentiel émis par le président palestinien considérant la bande de Ghaza comme une partie intégrante de la géographie et de l'entité nationale palestinienne ».

Les tribus et familles palestiniennes soulignent que « toute hésitation ou retard dans l'acceptation de la formation du Comité, signifie l'abandon du peuple palestinien et ouvrir la voie à l'occupation pour mettre en œuvre ses plans de déplacement et d'extermination dans le but de mettre fin à la question palestinienne, à nos droits et à notre rêve de libération et d'indépendance ». S'adressant à Mahmoud Abbas, l'Assemblée nationale des tribus, clans et familles palestiniennes l'appelle à « faire preuve de courage et de publier le décret tant attendu par notre peuple qui subit un massacre, et de ne plus continuer son silence et d'attendre de voir le sort de Ghaza, qui a été anéantie pendant 457 jours sans le soutien ni l'aide de personne ».

Pour l'exemple, la première raffinerie de lithium inaugurée en Europe ne date que du mois de septembre 2024. Au cœur des tensions commerciales internationales, mettant aux prises les Chinois et les Américains (aux côtés des Européens), le lithium en tant qu'élément principal pour la production de batteries pour véhicules électriques pourrait devenir dans un proche avenir très précieux en parallèle à l'expansion du marché des véhicules électriques.

Dans ce contexte, un rapport publié par « Bloomberg » révèle que le gouvernement chinois a proposé d'ajouter diverses technologies, dont certaines sont utilisées dans le raffinage du lithium et la production de produits chimiques pour batteries, à la liste des articles soumis à des contrôles à l'exportation. Estimant que le plan semble viser à protéger les innovations développées par la Chine au cours de son ascension pour dominer la production de batteries et de véhicules électriques à l'échelle mondiale.

En parallèle, un récent rapport de l'US Geological Survey a révélé la découverte d'un important gisement de lithium dans la partie sud-ouest de l'Etat de l'Arkansas (USA), qui pourrait contenir entre 5 et 19 millions de tonnes de lithium, pouvant répondre à la demande mondiale pendant six ans. C'est dire toute l'importance pour l'Algérie d'accéder à l'exploitation du lithium qui, selon les observateurs, devrait l'intégrer dans le club très restreint des pays producteurs de cette nouvelle star de l'industrie minière, et lui assurer des bénéfices multidimensionnels, dont le renforcement de l'autonomie énergétique du pays, la création de richesses et d'emplois, ainsi qu'un positionnement stratégique dans la chaîne de valeur mondiale des technologies vertes et numériques.

### Président Directeur Général

Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

### Direction - Administration

Rédaction  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

### Fax Pub: 041.23.25.21 Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E.

### INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>

E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

## Augmentation de salaire, congé professionnel et départ à la retraite **Education : les détails du statut particulier**

M. Aziza

**L**e ministère de l'Éducation a révélé les détails sur les nouveautés et les acquis contenus dans le statut particulier et le régime indemnitaire, approuvé récemment par le Conseil des ministres. Et ce, à travers une correspondance adressée directement dans le compte personnel de l'enseignant, par le fait qu'il est le premier concerné par les changements qui vont s'opérer une fois le statut particulier publié au Journal officiel.

La correspondance comprenait des détails sur « les augmentations des salaires dans les trois paliers, la promotion dans les grades et les nouvelles classifications ainsi que des détails sur le départ à la retraite anticipée ». Le département de Saadaoui a révélé que les enseignants bénéficieront d'une amélioration de la classification et de nouveaux grades plus élevés ce qui va entraîner une augmentation des salaires. Il a été indiqué que les enseignants qui ont moins de 4 ans d'ancienneté comme fonctionnaire dans le secteur, bénéficient de l'amélioration du classement en profitant de l'impact financier, en plus de conserver l'ancienneté acquise. Et ceux ayant moins de 4 ans d'ancienneté dans « les rangs d'origine » bénéficient de l'amélioration, eux aussi, du classement par inclusion dans le nouveau rang en bénéficiant de l'impact financier, tout en conservant l'ancienneté acquise. Il est prévu également

### Respect des activités contenues dans le registre de commerce **Les écoles de langues rappelées à l'ordre**

**L**e Directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce intérieur et la régulation du marché national, Mohamed Mezghache a indiqué, dimanche, que toutes les écoles de langues inscrites au registre de commerce sont tenues de se conformer strictement aux activités qui leurs sont définies, et de se limiter exclusivement à ces dernières.

« Dans le cadre de la régulation des activités économiques et commerciales et pour garantir le respect des activités commerciales définies à chaque entreprise, tous les établissements d'enseignement de langues inscrits au registre de commerce sous le code d'activité 014-607 sont tenus de se conformer à l'activité défini-

ment, la valorisation de l'ancienneté acquise lors de l'intégration au nouveau grade, les salariés sont classés dans le grade correspondant au point indiciaire égal ou directement supérieur à l'indice du grade qu'ils détiennent dans leur grade d'origine, et l'ancienneté acquise dans les rangs d'origine est prise en compte lors de la promotion. Sans oublier la nouvelle classification et nouveau grade du professeur « distingué » une nouveauté dans ledit statut. A cela s'ajoute la valorisation des diplômes académiques. Les salaires des enseignants seront augmentés de 7.000 à 18.000 dinars selon les grades et surtout selon l'ancienneté, avec des augmentations spécifiques à chaque palier. Considérant par ailleurs, la profession de l'enseignement de « noble » et de « pénible », le ministère a précisé que le nouveau statut particulier donnera la possibilité à l'enseignant de bénéficier de la retraite, avant l'âge légal de la retraite à partir de 5 ans, sur sa propre demande. Les enseignants ont également le droit de bénéficier d'un congé scientifique ou professionnel d'un an pour leur permettre de renouveler leurs connaissances. Le nouveau statut prévoit, selon la correspondance, une réduction du volume horaire hebdomadaire des enseignants des trois paliers. Une réduction du volume horaire hebdomadaire pour les grades supérieurs (à partir du grade 10).

**O**n ne doit jamais viser, en les humifiant, les personnes qui, de la gloire redescendue au raz du gazon, du PSG au Réal de Madrid. Mais on peut critiquer et tourner le dos à un acteur de spectacle qui ne donne plus satisfaction ni ne suscite le rêve. Car le football est le plus grand spectacle du monde.

C'est assurément un sport mais la pratique du sport n'a pas besoin d'une rémunération faramineuse si elle n'est pas au service d'un divertissement que le public veut qu'il soit à la hauteur de sa contribution financière. Et c'est bien ce qui justifie les flots de dizaines de millions qui inondent les professionnels de ce spectacle. Plus l'artiste est admiré, plus il est rémunéré. On ne paye pas un spectacle pour seulement regarder un gentil garçon ou une sympathique jeune fille dans le football féminin et pleurer de leurs déboires passagers ou définitifs. On ne paye pas pour admirer un garçon de la banlieue parisienne devenu milliardaire. On paye pour voir un talent et des buts qui soulèvent les foules d'enthousiasme. Car pour Mbappé, c'est le public qui génère en très grande partie son salaire d'émir. Ce public paye les revenus de la billetterie, une place de stade pour un travailleur modeste est une dépense très ressentie. Le public paye les millions générés par la vente des maillots et accessoires.

Puis, c'est au tour de la publicité, qui la paye ? Les entreprises, mais qui les rémunèrent si ce n'est le pari (toujours gagnant) de progression du chiffre d'affaires qui est dû aux ventes de leurs produits au public. C'est donc lui, le public, qui finance de A à Z le processus de création de richesse. Et même les gros investissements des pays pétroliers ont au final un intérêt de capter l'adhésion des populations du monde pour le leur. Et pensez-vous que le public, surtout en ces temps difficiles, ils le sont d'ailleurs toujours, va débourser des sommes gigantesques pour Mbappé parce qu'il est un bon garçon, poli et respectueux ? Kilian a choisi la

carrière d'un homme de spectacle et d'un panneau publicitaire, s'il ne répond plus à la demande, il faut accepter d'en subir toutes

les conséquences. Le public ne va pas payer des redevances pour les chaînes publiques de TV ou pour des abonnements onéreux aux chaînes payantes si c'est pour voir des spectacles de série B et des acteurs déchus. Les joueurs professionnels ont choisi le modèle économique le plus explosif en revenus. Ce n'est pas un modèle financé pour se réjouir de la réussite d'un brave garçon de la mode de banlieue. Le public paye cher son désir de divertissement, il faut lui en donner pour son argent, c'est la plus normale des exigences. Kylian a gagné des sommes considérables, il est en période de malchance mais préserve les sommes déjà engrangées. Elles sont équivalentes à vingt ans de revenus de tout le quartier où il avait appris à jouer au foot. Il a été bon, le public avait payé, il est mauvais, le public s'en détourne et suivront également les clubs et les sponsors. Kilian a voulu être milliardaire au jeu de la baballe, il y est parvenu.

Il ne veut pas non plus que le public lui paye le prix de ses larmes et de sa dépression ? Non, je ne m'en prends pas à une personne, je donne mon opinion sur un spectacle payant qui coûte déjà cher au spectateur pour éviter qu'on lui demande de passer à la caisse pour les malheurs des artistes du spectacle. On ne peut pas me demander mon argent et en même temps de la compassion envers celui qui en a demandé des millions. La caisse déborde déjà, la retraite est assurée ailleurs qu'à Bondy pour ce gentil garçon qui voyage en jet privé, se repose dans une maison à dix millions d'euros et roule dans une voiture qui ruinerait en essence tout brave travailleur. Oui, Mbappé est un gentil garçon qui a eu du talent mais il ne peut prétendre détourner nos larmes de centaines de millions de personnes dans le monde qui ont une dépression par leurs malheurs et souffrances quotidiens. Nous avons payé une redevance, le match est mauvais, changeons de chaîne et passons à un autre milliardaire de la baballe.

## Santé

### Plaidoyer pour une «fonction publique hospitalière»

El-Houari Dilmi

**L**e président du Syndicat des professeurs et chercheurs hospitalo-universitaires, le professeur Rachid Belhadj, a salué, hier dimanche, l'approbation des statuts particuliers et des régimes indemnitaire des professionnels de la santé.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le Pr Belhadj a d'abord indiqué que « la nouveauté » dans ces statuts particuliers est celle de « la publication en même temps du nouveau régime indemnitaire, contrairement à ce qui se faisait avant ».

Parlant d'un grand plus pour le secteur de la santé, le président du Syndicat des professeurs et chercheurs hospitalo-universitaires et chef de service en médecine légale au CHU « Mustapha », a expliqué qu'en sa qualité de syndicaliste, il a lui-même participé à l'élaboration de ces nouveaux statuts particuliers, ajoutant que la pandémie de Covid-19 a été « une très bonne opportunité pour évaluer le système de santé en général dans notre pays ». Saluant la décision du président de la République pour « toutes les mesures prises en faveur du secteur de la santé, y compris en ce qui concerne les hospitalo-universitaires cher-

cheurs surtout en matière de rétribution et de la formation continue».

L'autre « acquis » pour notre secteur dans les nouveaux statuts adoptés, « est l'évolution de la carrière des professionnels de la santé qui est désormais prise en charge, en plus du nouveau régime indemnitaire qui instaure des augmentations conséquentes au profit des personnels de la santé ».

Pour l'invité de la Radio, « il reste à négocier la révision de l'ordonnance n°06-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique, notamment en ce qui concerne la valeur du point indiciaire, le but final étant d'aboutir à une fonction publique hospitalière », a-t-il souligné.

Le Pr Rachid Belhadj a néanmoins déploré ce qu'il a appelé « une surprise », celle de la non-intégration de trois corps dans les nouveaux statuts particuliers, à savoir les corps communs, les administrateurs et les gestionnaires. « Vous ne pouvez pas développer et stabiliser un secteur aussi sensible que celui de la santé publique en excluant ces trois corps importants dans le fonctionnement de la pyramide sanitaire », a encore plaidé l'invité de la Radio, ajoutant que cette doléance a déjà été soumise

au premier responsable du secteur de la santé. Abordant le volet de la formation continue dans les nouveaux statuts, le Pr Belhadj a expliqué que « tous les corps de métier, à commencer par l'ambulancier ou le chauffeur, doivent subir des recyclages en permanence vu l'évolution des sciences et des technologies », a-t-il insisté.

Concernant le volet de la gestion des urgences médicales, le président du Syndicat des professeurs et chercheurs hospitalo-universitaires a estimé qu'il s'agit là « d'une propriété absolue », précisant que les nouveaux statuts adoptés « donnent justement toute son importance à la gestion des urgences médico-chirurgicales et aux différentes personnes qui travaillent dans ces structures, notamment avec une indemnité spécifique qui leur est accordée ».

En plus de la numérisation, l'installation de centres de tri et la formation des personnels « qui va certainement améliorer les choses », le secteur privé « ne joue pas convenablement son rôle dans la prise en charge des urgences médicales », a déploré l'invité de la Radio, révélant que la gestion des urgences médicales sera désormais incluse comme spécialité à part entière dans nos facultés de médecine.



Sid Lakhdar Boumediène

## Le foot (2). Dans million il y a zéro

carrière d'un homme de spectacle et d'un panneau publicitaire, s'il ne répond plus à la demande, il faut accepter d'en subir toutes

les conséquences. Le public ne va pas payer des redevances pour les chaînes publiques de TV ou pour des abonnements onéreux aux chaînes payantes si c'est pour voir des spectacles de série B et des acteurs déchus. Les joueurs professionnels ont

choisi le modèle économique le plus explosif en revenus. Ce n'est pas un modèle financé pour se réjouir de la réussite d'un brave garçon de la mode de banlieue. Le public paye cher son désir de divertissement, il faut lui en donner pour son argent, c'est la plus normale des exigences. Kylian a gagné des sommes considérables, il est en période de malchance mais préserve les sommes déjà engrangées.

Elles sont équivalentes à vingt ans de revenus de tout le quartier où il avait appris à jouer au foot. Il a été bon, le public avait payé, il est mauvais, le public s'en détourne et suivront également les clubs et les sponsors. Kilian a voulu être milliardaire au jeu de la baballe, il y est parvenu.

Il ne veut pas non plus que le public lui paye le prix de ses larmes et de sa dépression ? Non, je ne m'en prends pas à une personne, je donne mon opinion sur un spectacle payant qui coûte déjà cher au spectateur pour éviter qu'on lui demande de passer à la caisse pour les malheurs des artistes du spectacle. On ne peut pas me demander mon argent et en même temps de la compassion envers celui qui en a demandé des millions. La caisse déborde déjà, la retraite est assurée ailleurs qu'à Bondy pour ce gentil garçon qui voyage en jet privé, se repose dans une maison à dix millions d'euros et roule dans une voiture qui ruinerait en essence tout brave travailleur. Oui, Mbappé est un gentil garçon qui a eu du talent mais il ne peut prétendre détourner nos larmes de centaines de millions de personnes dans le monde qui ont une dépression par leurs malheurs et souffrances quotidiens. Nous avons payé une redevance, le match est mauvais, changeons de chaîne et passons à un autre milliardaire de la baballe.

au premier responsable du secteur de la santé. Abordant le volet de la formation continue dans les nouveaux statuts, le Pr Belhadj a expliqué que « tous les corps de métier, à commencer par l'ambulancier ou le chauffeur, doivent subir des recyclages en permanence vu l'évolution des sciences et des technologies », a-t-il insisté.

Concernant le volet de la gestion des urgences médicales, le président du Syndicat des professeurs et chercheurs hospitalo-universitaires a estimé qu'il s'agit là « d'une propriété absolue », précisant que les nouveaux statuts adoptés « donnent justement toute son importance à la gestion des urgences médico-chirurgicales et aux différentes personnes qui travaillent dans ces structures, notamment avec une indemnité spécifique qui leur est accordée ».

En plus de la numérisation, l'installation de centres de tri et la formation des personnels « qui va certainement améliorer les choses », le secteur privé « ne joue pas convenablement son rôle dans la prise en charge des urgences médicales », a déploré l'invité de la Radio, révélant que la gestion des urgences médicales sera désormais incluse comme spécialité à part entière dans nos facultés de médecine.

## Agressions contre les officines Les pharmaciens réclament plus de protection

**La dispensation de psychotropes dans les officines, bien qu'elle soit réglementée, demeure un problème de sécurité pour de nombreux pharmaciens. Les deux agressions ayant ciblé des officinaux à Mascara et à Oran tout récemment, ont été vivement dénoncées par les syndicats du secteur.**

M. Aziza

**L**e porte-parole du Syndicat national des pharmaciens algériens agréés (SNPA), Samy Khellaf, a condamné, dans une déclaration faite au «Le Quotidien d'Oran», ce genre d'agression due, dit-il, aux problèmes des psychotropes et des produits assimilés.

En soulignant que tout acte d'agression dans un espace de santé doit être dénoncé et contrecarré. Il a plaidé pour plus de sensibilisation et des rappels pour l'application rigoureuse de la loi qui exige une protection des professionnels de la santé notamment contre les agressions verbales et physiques. En mentionnant que toute agression d'un professionnel de la santé qu'il soit dans le secteur public ou privé doit être punie sévèrement. Soulignant le fait que ces agressions ont un impact négatif sur la santé publique, il précise que le pharmacien aujourd'hui est dans la contrainte de dispenser des produits dangereux au sein de son officine tout en ayant peur d'être pris pour cible, et ce, pour ne pas pénaliser le patient algérien.

Le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) a lui aussi dénoncé, à travers un communiqué

rendu public, ces agressions «brutales et prémeditées contre des officinaux dans plusieurs wilayas du pays. Affirmant avec regret que «les pharmaciens d'offices subissent de plus en plus d'agressions physiques». Les membres du SNAPO ont affirmé que «la possession par les pharmaciens de certains types de médicaments sensibles, comme les substances psychotropes, sans protection de sécurité, les rend vulnérables au harcèlement quotidien et aux agressions violentes, allant jusqu'à plusieurs assassinats». Le syndicat a ainsi appelé les autorités concernées à appliquer strictement la loi, notamment les sanctions contenues dans l'arrêté présidentiel n° 20 01, d'autant plus que la loi sur la santé 18-11 stipule que les pharmaciens sont considérés comme des professionnels de santé et que les pharmacies sont des établissements de santé habilités à dispenser des soins de santé au profit du citoyen algérien. Ils ont également appelé toutes les autorités compétentes à prendre toutes les mesures qui relèvent de leur compétence pour protéger le pharmacien dans l'exercice de ses fonctions, car la mission confiée au pharmacien est essentiellement une mission de santé publique. En mettant en garde qu'«avec la récurrence de ce type

d'accidents graves, il se peut que les pharmaciens s'abstinent complètement de proposer ce type de médicaments dans leurs pharmacies».

Contacté par nos soins, le président de l'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA), Dr Mouad Tabainet, a dénoncé encore une fois ces récentes attaques violentes contre les officinaux. En appelant à la nécessité de prendre des mesures immédiates pour remédier à cette situation inquiétante. En recommandant d'encourager vivement les autorités, les organismes de sécurité et les parties prenantes à collaborer avec les représentants des pharmaciens d'officine pour élaborer des solutions concrètes et réalisables. Parmi lesquelles, le renforcement des mesures de sécurité en mettant en place des protocoles de sécurité renforcés, tels que des systèmes de vidéosurveillance connectés et centralisés autour des pharmacies.

Le renforcement de la présence policière et l'élaboration des stratégies de prévention spécifiques aux pharmacies dans des zones spécifiques et avec les régimes de prestation spécifique telles que les gardes. Et plaider pour des lois strictes et des peines sévères pour dissuader les criminels de s'attaquer aux pharmacies.

## Stockage et distribution des produits pétroliers Un nouveau texte réglementaire pour renforcer la concurrence et la transparence

**L**e président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nedil, a indiqué que le projet du décret exécutif régissant les activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, récemment examiné par le Gouvernement, contribuera à renforcer la concurrence et la transparence dans ce secteur vital. Dans une déclaration à l'APS, M. Nedil a précisé que le nouveau texte réglementaire vise à "encourager la concurrence et à renforcer le caractère professionnel de ce secteur important, ainsi qu'à promouvoir le professionnalisme des acteurs dans ce domaine".

Il inclut également "un plan d'action visant à garantir la transparence et l'équité entre les distributeurs de produits pétroliers".

Le secteur compte 12 distributeurs en plus de la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers, Naftal.

Le texte réglementaire organise également les stations de distribution en fonction des besoins de chaque région, selon des conditions et des critères spécifiques, a ajouté le responsable qui a mis en avant, lors des visites de travail effectuées à l'étranger, le rôle de l'ARH dans l'accompagnement des investisseurs locaux et étrangers, à travers la promotion du climat d'investissement en Algérie.

Il a dans ce sens relevé que plusieurs grandes entreprises énergétiques mondiales, telles qu'Exxon-Mobil et Chevron (Etats-Unis), ainsi que Sinopac (Chine), ont manifesté un intérêt pour investir en Algé-

rie et sont en pourparlers "très avancés" avec Sonatrach. S'agissant de l'élection de l'ARH en tant que vice-présidente de l'Association des régulateurs d'énergie méditerranéens (MEDREG), M. Nedil a souligné que cet accomplissement est le fruit d'efforts soutenus pour mettre en avant les capacités de l'Algérie, ses grandes instances ainsi que son climat d'investissement.

Cette élection a eu lieu lors de la 38e assemblée générale de l'Association des régulateurs d'énergie méditerranéens, tenue à Bruxelles le 4 décembre dernier, marquée par le renouvellement de la composition du comité exécutif, y compris l'élection du président et des vice-présidents pour un mandat de deux ans (2024-2026). Le responsable a affirmé qu'avec cette victoire, "l'Algérie, en tant que membre fondateur de l'association, a renforcé son rôle stratégique dans le domaine de la régulation énergétique en obtenant un poste clé au sein du groupe".

Il a considéré cette élection comme une "preuve de la reconnaissance croissante de l'expertise algérienne dans le secteur de l'énergie dans la région méditerranéenne".

### CROISSANCE DE PLUS DE 5% DE LA CONSOMMATION NATIONALE DES PRODUITS PÉTROLIERS EN 2024

D'autre part, M. Nedil a révélé que la consommation nationale des produits pétroliers a atteint 17,7 millions de tonnes, entre janvier et fin novembre

2024, en hausse de 5,4% par rapport aux 16,8 millions de tonnes consommées durant la même période en 2023.

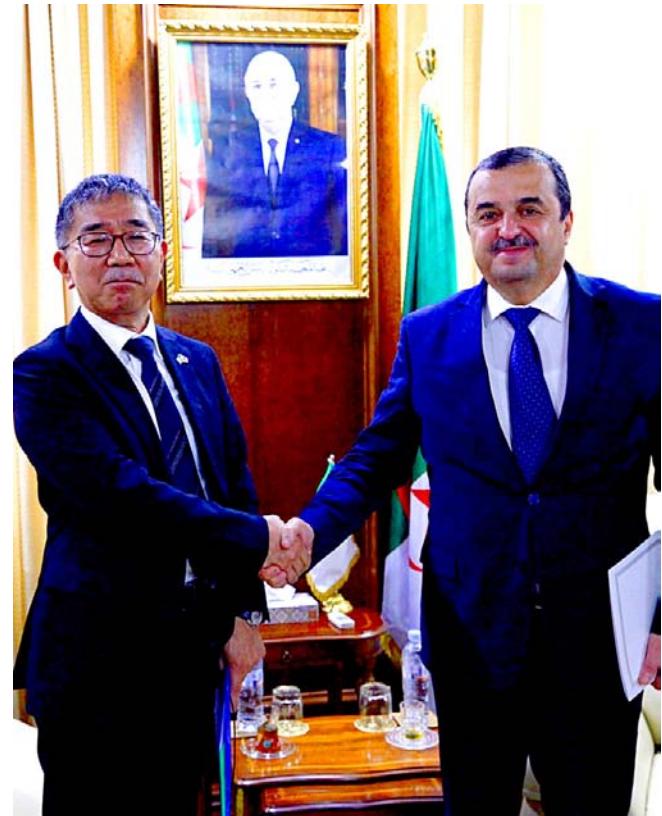
Cette augmentation est attribuée à "la dynamique économique du pays", a-t-il soutenu, prévoyant une " poursuite de la croissance de la consommation dans les années à venir".

Dans les détails, le président de l'ARH a expliqué que la consommation de gasoil (diesel) a atteint 10,10 millions de tonnes durant la même période, enregistrant une augmentation de 6,4% par rapport aux 9,5 millions de tonnes enregistrées en 2023. Quant à la consommation de gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc), elle a augmenté de 4,3%, dépassant 1,66 million de tonnes contre 1,59 million de tonnes à fin novembre 2023. Idem pour la consommation de l'essence qui a enregistré une hausse de 5,6%, atteignant 3,26 millions de tonnes par rapport à 3,08 millions de tonnes l'année dernière.

La consommation du kérozène a atteint 610000 tonnes, contre 580000 tonnes en 2023, enregistrant une augmentation de 6,8%, alors que la consommation du carburant maritime s'est élevée à 330000 tonnes, marquant une hausse de 8% par rapport aux 300000 tonnes de l'année précédente.

Le président de l'ARH a appelé à rationaliser la consommation de carburant, afin d'économiser les ressources pétrolières et gazières du pays et de les orienter vers les marchés extérieurs, ce qui profitera à l'économie nationale.

## Energie et mines L'Algérie et le Japon veulent renforcer leur coopération



**L**e ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche, le nouvel ambassadeur du Japon en Algérie, M. Suzuki Kotaro, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans les différents domaines, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer les relations de coopération et de partenariat liant l'Algérie au Japon dans les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables (EnR), affirment «la profondeur de ces relations historiques privilégiées».

Tenue au siège du ministère en présence des secrétaires d'Etat chargés des mines et des énergies renouvelables et de nombre de cadres, la rencontre a porté sur l'exploration de nouvelles perspectives de coopération dans les différents domaines dont les hydrocarbures, notamment les activités d'exploration et de développement des champs, ainsi que les énergies nouvelles et renouvelables à l'instar de l'énergie solaire, du développement de l'hydrogène et du stockage d'énergie, selon la même source.

Le ministre d'Etat a, à cette occasion, passé en revue les programmes d'envergure pour le développement, en cours

dans le secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables en Algérie, mettant l'accent sur l'importance de la participation des entreprises japonaises à ces projets stratégiques.

M. Arkab a également insisté sur la nécessité de se tourner vers le transfert des connaissances, la formation, le développement technologique et la fabrication locale d'équipements industriels, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer.

Aussi, l'accent a été mis sur la coopération en matière de mines, ayant permis de passer en revue les opportunités d'exploration et d'exploitation des métaux et des terres rares, autre les projets miniers structurants que l'Algérie s'attèle à développer pour renforcer son économie nationale.

L'ambassadeur du Japon a, de son côté, affiché l'intérêt des entreprises japonaises à investir en Algérie, saluant le climat d'investissement favorable et les grandes opportunités qu'offre le marché algérien, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des mines et des énergies renouvelables.

L'ambassadeur a, par ailleurs, affirmé l'attachement de son pays à renforcer la coopération dans les domaines d'intérêt commun, au mieux des intérêts mutuels des deux pays, conclut le communiqué.

## El-Bayadh Quatre personnes tuées par le monoxyde de carbone

**Q**uitte intoxiquées au monoxyde de carbone, dimanche dans la commune de Rogassa (wilaya d'El Bayadh) a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Les agents de la Protection civile sont intervenus à 10 h 08 pour un accident d'intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau dans une habitation située à Haï "Les six chouhadas", dans la commune de Rogassa.

Cet accident a causé la mort de quatre personnes (trois enfants âgés entre 4 et 9 ans) et la mère âgée de 29 ans, a-t-on ajouté.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital local selon la même source.

Syrie

## Combats entre Kurdes et pro turcs, plus de 100 morts



Plus de 100 combattants ont été tués ces deux derniers jours dans les affrontements dans le nord de la Syrie entre factions armées soutenues par la Turquie et forces kurdes syriennes, a indiqué dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Depuis vendredi soir, les combats dans des villages aux alentours de la ville de Manbij ont fait 101 morts, 85 membres des factions syriennes proturques et 16 des Forces démocratiques syriennes (FDS, dominées par les Kurdes), a précisé à l'AFP le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Dans un communiqué, les FDS ont affirmé avoir repoussé «toutes les attaques des mercenaires de la Turquie appuyés par les drones et l'aviation turcs». Les factions proturques ont repris leurs attaques contre les FDS, au moment même où des groupes rebelles islamistes lançaient le 27 novembre leur offensive contre les forces du président Bachar al-Assad, chassé du pouvoir onze jours plus tard.

### Après la victoire des islamistes en Syrie L'Egypte s'inquiète

L'arrivée au pouvoir en Syrie d'islamistes ayant chassé le président Bachar al-Assad suscite l'inquiétude de l'Egypte un peu plus de dix ans après l'accession à la présidence d'Abdel Fattah al-Sissi qui a renversé les Frères musulmans. L'Egypte a soutenu M. Assad jusqu'au dernier moment, et maintenant, avec les islamistes de Hayat Tahrir al-Sham (HTS) au pouvoir depuis le 8 décembre, elle s'inquiète de l'impact plus large que ce changement pourrait avoir en Syrie. «Pour l'Egypte, cela suscite bien sûr de l'appréhension, notamment en raison de l'histoire de la Confrérie (des Frères musulmans, ndlr) dans le pays», explique Merissa Khurma, directrice du programme pour le Moyen-Orient au centre de réflexion Wilson Center, basé à Washington. Plusieurs autres pays arabes ont pris rapidement contact avec les nouvelles autorités de Damas, tandis que Le Caire a fait preuve d'une plus grande prudence.

Après avoir déclaré le soutien de l'Egypte au pouvoir de Bachar al-Assad trois jours seulement avant son éviction, le ministre des Affaires étrangères, Badr Abd elatty, a attendu trois semaines avant d'appeler son nouvel homologue syrien et exhorté les autorités de facto à pratiquer l'«inclusivité». Samedi, un avion cargo égyptien a atterri à l'aéroport de Damas pour la première livraison d'aide humanitaire du Caire depuis l'éviction d'Assad, a indiqué le ministère égyptien des Affaires étrangères.

#### CHIFFON ROUGE

Dans les jours qui ont suivi la chute d'Assad, les déclarations de M. Sissi étaient on ne peut plus mesurées: «Ceux qui prennent les décisions en Syrie sont les citoyens du pays. Ils peuvent soit la détruire, soit la reconstruire», a-t-il dit devant des personnalités des médias affiliés à l'Etat. «La réaction de l'Egypte a été extrêmement prudente», a déclaré à l'AFP Mirette Mabrouk, chercheuse au Middle East Institute, basé à Washington. Selon elle, les lignes rouges de l'Egypte sont la sécurité, les islamistes et les acteurs non étatiques. «Or en Syrie aujourd'hui, vous avez au pouvoir



des acteurs non étatiques et des islamistes, c'est un chiffon rouge pour l'Egypte», a-t-elle ajouté. Le Caire a pris des mesures préventives. Selon l'Initiative égyptienne pour les droits de la personne (EIPR), les forces de sécurité ont arrêté 30 Syriens célébrant la chute d'Assad, dont trois risquent d'être expulsés. Et les restrictions pour l'obtention de visas ont également été renforcées pour les Syriens, dont quelque 150.000 citoyens vivent en Egypte.

La télévision d'Etat a diffusé un montage combinant des scènes de troubles, des exercices militaires et des projets de développement, accompagné d'un discours en 2017 de M. Sissi dans lequel il affirmait que les acteurs à l'origine de la guerre en Syrie pourraient se tourner vers l'Egypte. Elle a aussi montré une photo du chef du HTS, Ahmed al-Sharaa, aux côtés de Mahmoud Fathi, une figure des Frères musulmans accusée de terrorisme en Egypte. L'arrivée au pouvoir en Syrie de Hayat Tahrir al-Sham (HTS) à l'issue d'une offensive éclair a tout pour déplaire au Caire. Il s'agit d'une coalition islamiste issue d'al-Qaïda et de surcroît soutenue par la Turquie, alliée fidèle des Frères musulmans. Elle réveille les souvenirs du règne épiphémère pendant un an de la Confrérie sous l'ancien président égyptien, Mohamed Morsi, et elle entre aussi en

#### CHANGEMENT DE DYNAMIQUE

Si le HTS a modéré sa rhétorique, s'est engagé à protéger les minorités et a juré de ne pas «exporter la révolution», l'Egypte reste sceptique.

La chute d'Assad a aussi bouleversé l'équilibre géopolitique du Moyen-Orient, diminuant l'influence de l'Iran, allié fidèle d'Assad, tout en ouvrant la voie à la Turquie, soutien de longue date de l'opposition syrienne. Pour l'Egypte, ce changement de dynamique alimente les craintes de voir la Turquie, pays avec lequel les relations se sont récemment améliorées après avoir été exécrables, devenir le plus puissant allié de la Syrie, compte tenu de la rivalité entre Le Caire et Ankara.

Le Caire ne peut toutefois pas se permettre de rester éternellement à l'écart. Les pays du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Qatar, ont déjà pris contact avec les nouveaux dirigeants syriens. Mais pour l'Egypte, tout rapprochement est censé être assorti de conditions. Le Caire insiste avant tout sur un partage du pouvoir qui empêcherait les islamistes de monopoliser le pouvoir, note Mme Mabrouk.

## Corée du Sud Manifestations à la veille de la date butoir pour arrêter le président



Elles ont pris aux FDS les villes de Manbij et Tal Rifaat, dans le nord de la province d'Alep. Et les combats continuent depuis avec de lourds bilans humains. Selon M. Abdel Rahmane, l'objectif des proturcs est de prendre ensuite les villes de Kobani et Tabqa, puis celle de Raqa et au final chasser les FDS des territoires sous leur contrôle. Les FDS contrôlent de vastes zones du Nord-Est et une partie de la province de Deir Ezzor (est), où les Kurdes ont installé une administration autonome après le retrait des forces du pouvoir au début de la guerre civile en Syrie en 2011.

La Turquie voisine considère les FDS comme une extension de son ennemi juré, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, kurde turc). Et son armée cible régulièrement les combattants kurdes en Syrie et en Irak voisin.

Le nouveau dirigeant syrien, chef du groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS), Ahmad al-Chareh, a affirmé que les FDS devraient être intégrées à la future armée syrienne. Le groupe HTS a dirigé la coalition des groupes rebelles qui a annoncé le 8 décembre, après son entrée à Damas, la chute du pouvoir Assad qui a fui à Moscou. Cette coalition contrôle la grande partie du pays.

Des milliers de partisans et détracteurs du président sud-coréen déchu Yoon Suk Yeol bravent la neige dimanche à Séoul, à la veille de l'expiration d'un mandat d'arrêt émis contre lui pour sa tentative ratée d'imposer la loi martiale début décembre. Devant sa résidence, des soutiens de l'ex-procureur vedette sont venus en nombre pour réclamer l'annulation de sa destitution par le Parlement, ont constaté des journalistes de l'AFP, malgré le froid et le manteau blanc qui a recouvert la capitale pendant la nuit. «J'ai traversé la guerre et des températures de -20 degrés dans la neige pour me battre (...). Cette neige, ce n'est rien», dit à l'AFP Park Young-chul, affirmant que la «guerre est de nouveau là».

Ni Park Geun-hye ni Roh Moo-hyun, les deux autres anciens présidents à avoir été concernés, ne sont venus à leurs procès. Mme Park a été définitivement destituée puis incarcérée en 2017 tandis que M. Roh s'est vu sauvé par la Cour, allant ensuite au bout de son mandat.

#### PAS L'AUTORITÉ SUFFISANTE

Une éventuelle arrestation de M. Yoon serait une première pour un chef de l'Etat sud-coréen en exercice. Les enquêteurs sont toutefois repartis bredouilles de son domicile vendredi, les gardes présidentiels ayant refusé de se plier à leur mandat. Le Bureau d'enquête sur la corruption des hautes personnalités (CIO), l'entité centralisant les investigations, a ainsi demandé samedi à Choi Sang-mok d'ordonner au personnel de protection M. Yoon de coopérer. «Le service de sécurité présidentiel a violé la Constitution, devenant de fait une force rebelle», a fustigé au Parlement Park Chan-dae, chef des députés du Parti démocrate, principale force de l'opposition et groupe majoritaire dans l'hémicycle.

L'équipe juridique de Yoon Suk Yeol a, elle, l'intention d'engager des procédures contre «ceux qui ont commis des actes illégaux», estimant que le chef du CIO, Oh Dong-woon, avait essayé d'exécuter le mandat d'arrêt sans avoir l'autorité suffisante, selon Yoon Kab-keun. La Corée du Sud ne cesse de s'enfoncer dans le chaos politique depuis début décembre, le premier président par intérim ayant lui aussi été destitué le 27 par les députés, qui l'accusaient d'entraver les procédures contre M. Yoon. Choi Sang-mok exerce depuis en tant que deuxième président intérimaire.

## L'authenticité du sens de l'humain

# Les États-Unis et Israël face à la «justice divine» pour les souffrances causées aux peuples

Par Medjdoub Hamed\*

Tout d'abord, nous devons savoir que si nous existons, nous vivons sur cette terre, ce n'est pas un hasard ; cela a été un décret, et quel décret ? Divin, il n'y a pas d'autre réponse ; l'être humain ne s'est pas créé par lui-même, certes il a été enfanté par sa mère, mais ses parents ont été créés depuis la lignée des premiers êtres humains sur terre, Adam et Ève, qui sont une réalité dans la création de l'humanité ; ils ont été créés par Dieu. Et cette vérité, il suffit d'y penser pour qu'elle nous apparaisse dans toute sa lumière ; sauf si nous sommes contre cette lumière auquel cas le Créateur a permis à l'homme de penser ce qu'il veut ; il lui a octroyé le «libre-arbitre», et il est libre de croire ou de ne pas croire ; et c'est cette liberté de penser ce qu'il pense, de vouloir ce qu'il veut qui lui donne sa nature d'humain sur terre. Et quoi qu'il fasse, il reste humain et il est la seule espèce sur terre de penser et d'influer sur son existence.

La question de la création de la Terre, de la Lune, du Soleil, du système solaire, des autres systèmes solaires et des autres galaxies, n'est-ce pas que seul l'humain par ce que lui a donné le Créateur qu'il peut témoigner de cette immensité à l'infini. Si l'Univers est un Tout et Dieu est omniprésent dans ce Tout, c'est que paradoxalement l'être humain est aussi un Tout, dans le sens que sa création est à l'image de ce Tout. Pourquoi ?

Tout simplement parce que l'être humain pense ce Tout ; un paradoxe en fait de ce tout micro infinitésimal qu'est l'humain, pensant ce tout macro infinitésimal qu'est l'Univers. Un «prodige» qu'est l'humain et que ne sent pas l'humain parce que tellement tout lui paraît naturel qu'il est lui-même inconsciemment investi dans ce «naturel».

Et comment le pense-t-il ce macrocosme, ce tout-Univers ? Par la pensée dont l'humain ne sait rien de son essence. L'être humain est créé pensant, et c'est tout ce qu'il est avec cette «once d'essence pensante» émanant de l'Esprit du monde.

Esprit du monde ou simplement Dieu qui, par cette essence pensante, est en nous ; nous sommes tous habités par Dieu sauf que nous ne le sentons pas. Rares sont ceux qui peuvent sentir sa présence en eux ; on peut se recueillir et le sentir comme on peut se recueillir et ne pas le sentir et cela relève de notre foi que l'on a en Dieu ; foi, qu'il ne faut pas oublier, nous est donnée par Dieu. Et si elle nous est donnée par Dieu, il faut encore ajouter, il est très important de le préciser : «Selon la volonté de Dieu». Il n'est pas dans nos capacités de juger le «choix de Dieu.» Et on comprend pourquoi il y a ceux qui croient et ceux qui ne croient pas, comme il y a ceux qui font du bien et ceux qui font du mal.

Posons-nous une question très simple, si tous les humains étaient croyants, l'existence humaine aurait-elle un sens ? Viendrons-nous à diverger et entrer en compétition, et ainsi donnerions un sens à notre existence ? Forcément, des humains tous croyants ne peuvent pas diverger ; ils sont tous unis par cette croyance ; il y aura une seule religion qui unit tous les êtres humains.

De même, s'il n'y avait pas le bien et son contraire, le mal, l'existence humaine aurait-elle un sens ? Tous les êtres humains qui sont de nature humainement bons et ne font pas de mal puisque le mal n'existe pas, font-ils le bien ? Non, ils ne font pas le bien puisque il serait un état de nature, ils ne penseraient même pas au bien qui, en fait, n'existe pas. Que serait alors l'existence humaine sur terre ? Rien, l'humanité n'aurait aucun sens d'exister.

**Comment se sentir humainement par notre présence d'abord en soi, ensuite vis-à-vis de l'autre ? Comment y arriver à cette présence et le percevoir réellement et ne pas se sentir comme un simple individu, un quidam comme les autres, sans que l'on ne comprenne le sens de notre présence ? Des questions difficiles à y répondre.**

De même, le libre-arbitre qu'octroierait le Créateur des mondes aux humains aurait-il un sens si tous les humains croyaient en leur Créateur et le mal n'existerait pas ? La mort elle-même dont tous les êtres humains ont peur n'existerait pas, la vie aurait-elle un sens ? Pourrait-on parler de vie puisqu'il n'y a pas la mort ? Forcément, nous n'exissons pas et ne pourrons exister même si nous existons. Nous serons un état de nature comme le serait une montagne, une plaine, une colline. Un troupeau d'animaux qui aurait conservé ce qu'il a viendra à vivre ce que nous ne vivrons pas. Nous serons certes vivants à l'infini mais ne pas se considérer vivant puisque le terme «vivant» n'existerait pas.

Et c'est pourquoi est descendu ce verset du Coran 48 de la sourate 5, sur terre, aux humains :

«Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre.

Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers Allah qu'est votre retour à tous ; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez».

Le message du verset est clair ; il est dit que le Créateur aurait pu faire de l'humanité une seule communauté ; mais Il ne l'a pas fait parce qu'elle serait sans problème, et donc pas de conflit, pas de crise, pas de guerre ; tous les êtres humains solidaires sans qu'ils prennent conscience qu'ils sont solidaires puisque c'est un état de nature. Donc, dans le verset «Il veut vous éprouver en ce qu'il vous donne», c'est le message du sens même de l'existence.

Ce n'est qu'avec les différences entre peuples, les compétitions, la lutte de chaque peuple sur terre pour ce à quoi il aspire, et peu importe qu'il domine ou il est dominé, ou qu'il y ait des guerres, des combats, des luttes comme aujourd'hui en Ukraine et à Gaza, que l'humanité a un sens dans son existence.

Et le message dominant de ce verset «Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers Allah qu'est votre retour à tous ; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez». Et c'est là l'incroyable qui est dit dans le message divin, il y a «une lutte permanente du bien contre le mal» assignée aux êtres humains. Ils se combattent sans même qu'ils pensent que le combat leur est assigné pour leur existence. Et donc pour leur dignité d'être, pour le respect de leur existence par les autres peuples, et cela passe par une lutte permanente sur tous les plans qu'elles soient politiques, économiques, territoriales ou autres.

Et tout ce qui arrive aux humains est englobé dans les «Desseins» du Créateur des mondes, et par «Desseins», est englobée la destinée de chaque être sur terre, de chaque peuple, de chaque nation. En clair, l'humanité évolue, avance non comme elle le veut mais selon ce qui lui est prédestinée.

Aussi quand on pense à Dieu, force de penser qu'IL est en nous, qu'IL habite en nous ; on ne le sent pas, mais c'est ainsi, et rares sont ceux qui le sentent ; pour que le humains le sentent, il faut nécessairement qu'ils le sentent par leurs «pensées». Mais pourquoi beaucoup ne le sentent pas et même se taxent-ils d'athées, et ils le déclarent ouvertement ? C'est parce que leurs pensées sont ainsi ; dans le fond, ils ne commandent pas leurs pensées ; ils font partie de cette essence nécessaire à l'existence. En clair, la diversité et même l'opposition qui relèvent des nécessités de l'existence humaine. Sans diversité, il n'y a pas d'existence.

Pour ceux qui ont été visités par Dieu, dans le sens que des événements extraordinaires les ont amenés à reconnaître en soi que Dieu existe réellement en eux, et ils sont convaincus qu'il existe en tout être humain ; pour ces êtres, ils sont naturellement et absolument convaincus que Dieu est en eux ; qu'IL habite en eux ; et quand bien même IL ne leur apparaît pas. Et cela relève de la «foi absolue» qui est en eux, ils savent que tout ce qui s'agit sur terre le doit au Créateur qui suit sa création. Et quelle que soit la marche de l'humanité, dans la voie du bien et du mal. Deux essences opposées qui sont nécessaires à l'existence de l'humanité», et au-dessus de cette essence, l'essence suprême, la «lutte du bien contre le mal» qui trace la marche de l'humanité.

Prenons le paradoxe du mal. Qu'il arrive aux êtres humains un bien ou un mal, et c'est le paradoxe, le bien cela va de soi est un bien, mais le mal qu'il soit même un mal extrême, pour ces êtres, il peut même être un bien parce que ce mal joue en réalité pour les protéger, pour les libérer du mal même dans lequel ils sont ; ces êtres, plus tard, le reconnaissent même ; ils sentent que ce mal bien qui les a fortement diminués, les a fortement abattus, voire affaiblis, en fait il a concouru positivement dans leur destin.

Pour ne prendre que les deux guerres mondiales, les pays d'Europe qui sont entrés en guerre en 1914, croyaient à une guerre très courte ; la situation des peuples d'Europe, à cette époque, était rassérénée, enchantée même ; l'Europe dominait le monde ; les trois-quarts de l'humanité était colonisées sinon dominées. De guerre pensée courte, elle se transforma en deux guerres mondiales, avec plus de 100 millions de morts pour les deux guerres. Un mal extrême certes qui a permis aussi un bien, la libération du continent africain, d'une grande partie de l'Asie.

Il est évident que ces deux guerres mondiales entrent dans les «Desseins» insondables de Dieu, et le problème est que les humains, en particulier occidentaux, n'apprennent pas des leçons. Pourquoi ? Parce que cela fait partie des «Desseins» de Dieu ; si le Créateur des mondes avait voulu, IL les aurait empêchés de se faire la guerre. Qui commande les pensées humaines ? Tout humain se meut par la pensée qui est en lui et dont il ne sait rien sur son essence. Aussi, Dieu peut éclairer qui IL veut.

Et c'est la raison pour laquelle, en faisant un mal, et en récidivant dans ce mal, surtout s'il est volontaire, et que par notre égoïsme, nous cherchons toujours ce que nous aimons, ce que nous voulons, nous recherchons et le

mal sert nos buts pour être au-dessus des autres, comme le sont, par exemple, les États-Unis et Israël qui, la main dans la main, croient qu'ils sont au-dessus des autres, et par leur puissance, imposer la loi aux autres. Et pire encore en commettant des crimes de guerres. Et, là aussi, ce qui arrive à Gaza comme en Ukraine relève des «Desseins» de Dieu ; en clair, les peuples relèvent de ce qui est inscrit dans leur destinée.

Une destinée propre à chaque être humain, à chaque peuple, mais inscrite dans la marche de l'histoire de l'humanité. Les «Desseins» de Dieu nous paraissent incompréhensibles, mais c'est seulement parce qu'ils nous paraissent incompréhensibles qu'ils le sont, mais en réalité ils sont compréhensibles parce qu'ils tracent la voie du bien au-dessus du mal.

Comment, par exemple, Israël occupe un territoire par la force qui n'est pas le sien, et reconnu internationalement, et ce territoire est peuplé de plusieurs millions d'êtres humains ? Et peu importe ce qu'ils sont ces êtres, ce sont avant tout des humains ; que la première puissance du monde, les États-Unis, soutient contre vents et marées Israël, pour leurs intérêts bien compris, «la mainmise US du pétrole de cette région», est-ce normal ?

Il est évident que tout mal est expié par un mal ; tout humain comme toute nation qui font du mal doivent payer pour ce qu'ils ont fait aux autres humains, aux autres peuples. C'est une loi de la nature, et qui relève de la «justice divine». Et, sans la «justice sur terre» qui viendra tôt ou tard, il ne peut y avoir d'humanité dont l'aspiration est avant la justice et l'équité. Ce sera toujours la loi du plus fort qui dominera. Précisément, la «justice divine», et peu importe quel chemin elle prendra, viendra mettre de l'ordre dans les affaires entre humains.

Et c'est cette conclusion sur la «justice divine» que les humains comme les puissances doivent chercher à comprendre, que l'auteur clôt son analyse. Cependant, un paradoxe qui apparaît est que si les humains comme les puissances la comprendront cette «justice divine», c'est qu'il n'y aura plus de guerre, plus de conflit, plus de crise armée.

Si nous regardons l'arme nucléaire qui a été permise aux humains, et que les puissances ont été dissuadées de faire la guerre par crainte des conséquences apocalyptiques qui peuvent s'opérer en un rien de temps, en quelques heures, on peut lire le message divin par cette arme que les puissances nucléaires doivent s'acheminer dans la compétition, dans des conflits, dans des guerres par pays non nucléaires interposés, mais jamais entre elles, et ce qu'il peut en coûter pour elles. Et certainement, on le verra dans les guerres en cours, en Ukraine et à Gaza, que les États-Unis et Israël, qui se targuent d'être puissants et au-dessus des peuples du monde, auront à payer pour ce qu'ils ont fait aux autres peuples. Evidemment, la rétribution pour les maux qu'ils ont fait aux peuples n'est pas visible ; mais rétribution il y aura.

Pour ne citer que le déclin des États-Unis, il est réel. Après la guerre en Ukraine et à Gaza, même s'ils continuent dans leurs subversions contre les pays du reste du monde, les États-Unis commenceront à prendre conscience qu'ils auront surtout intérêt de choisir la paix, la voie pacifique pour régler leurs problèmes, et les problèmes du monde. La puissance d'une nation n'est que transitoire ; la «justice divine» veille précisément à cette équité qui surviendra tôt ou tard ; il ne peut y avoir de véritable existence pour les peuples s'il n'y a pas de «justice sur terre».

\*Chercheur

## El Tarf

**Une tentative d'émigration clandestine déjouée**

A. Ouelaa

**L**a police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'El Tarf, en collaboration avec la marine nationale de la station maritime d'El Kala et sous la supervision de la juridiction judiciaire compétente, a réussi à mettre en échec, en ce début de semaine, une tentative d'émigration

clandestine, à partir de la plage de Cap Rosa dans la commune d'El Kala. Sur la base d'informations faisant état de préparatifs en vue d'une traversée clandestine de la mer afin de rejoindre les côtes européennes, une enquête a été ouverte. Cette dernière a permis, avant le jour "j" d'interroger dix personnes, âgées entre 22 et 38 ans, originaires des wilayas

d'El Tarf, Souk Ahras et Constantine. Une embarcation artisanale, un moteur de marque Yamaha d'une puissance de 40 chevaux et des jerricans remplis de carburant ont été saisis. Ces candidats à l'émigration clandestine ont été déférés devant le tribunal d'El Kala territorialement compétent ce Dimanche pour répondre des faits qui leur sont reprochés.

## Sétif

**Un important projet de logements bientôt relancé**

**L**e projet de réalisation au pôle urbain Chouf Lekdad de la ville de Sétif de plus de 4.000 logements de la formule promotionnelle libre par 76 promoteurs immobiliers sera "prochainement relancé", selon les services de la wilaya.

Selon la même source, le wali Mustapha Limani a présidé à la fin de la semaine passée une séance de travail consacrée à débattre la relance de cet important projet qui constitue le prolongement du territoire urbain de la commune de Sétif et dont les travaux ont été interrompus depuis plusieurs années pour multiples causes dont l'absence d'aménagement extérieur et le non-raccordement aux divers réseaux. La réunion a été tenue en présence des représentants des divers secteurs concernés dont le

chef de daïra, le président de l'APC du chef-lieu de wilaya et plusieurs directeurs exécutifs, selon la même source. Les mêmes services ont indiqué qu'une décision d'engagement des travaux d'aménagement urbain du site a été prise et les services de l'Agence de wilaya de gestion et régulation du foncier urbain ont été chargés d'exécuter ces travaux en coordination avec les promoteurs immobiliers concernés de sorte à permettre la remise des permis de construire et d'en hâter la réalisation.

Selon la même source, le wali a affirmé la nécessité de trouver des solutions légales d'une manière urgente pour permettre la reprise des travaux de réalisation de ce projet d'habitat et a ordonné dans un premier pas de convoquer les promo-

teurs bénéficiaires des arrêtés de concession pour s'acquitter des redevances dues aux services du domaine et des droits d'aménagement dus à l'agence foncière de wilaya, insistant sur l'impératif accompagnement de ce projet jusqu'à sa concrétisation effective. Une étude est en cours de réaménagement du pôle urbain Chouf Lekdad d'une manière globale en prévision de l'implantation de plus de 40.000 logements de divers types devant accueillir près de 200.000 habitants sur une aire totale de 665 hectares dont 206 hectares de statut privé et 459 hectares du domaine de l'Etat dont 75 hectares récupérés dernièrement à la suite de l'éradication des habitations précaires qui se trouvaient sur ce site, a-t-on indiqué.

## Oum El Bouaghi

**Vers l'amélioration de la distribution d'eau à Sigus**

**U**n projet portant sur la rénovation de 41 km du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de la commune de Sigus sera réceptionné "dans les prochains jours", selon la direction de wilaya des ressources en eau. Le projet, lancé en novembre 2023, est doté d'une enveloppe financière de 150 millions de dinars allouée dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés

(PSD), a précisé le chef du service de l'AEP au sein de cette direction, Lakhdar Messaâd. Le même responsable a ajouté que l'opération de rénovation a touché "environ 90 % des conduites de distribution" ce qui permettra, a-t-il souligné, d'améliorer l'AEP au profit de quelque 14.000 habitants de la commune de Sigus. Le même responsable a rappelé que la commune de Sigus est

alimentée, en matière d'eau potable, à partir de deux forages fournissant 35 litres par seconde. Il a fait part, dans le même contexte, que les travaux de réalisation d'un 3ème forage capable de fournir 50 litres par seconde seront entamés au cours du 1er trimestre de 2025, ce qui permettra, selon lui, "d'améliorer sensiblement l'AEP en termes de volume horaire à distribuer".

## El-Meniaa

**Grand coup de balai pour éradiquer les «points noirs»**

**U**ne large campagne de nettoyage a été lancée samedi au chef-lieu de wilaya d'El-Meniaa, avec la participation de plusieurs associations et le soutien logistique des instances locales. Différents moyens matériels, dont des camions de différents tonnages et des bulldozers, ont été mobilisés par les autorités locales pour les besoins de cette campagne lancée depuis l'établissement public hospitalier Mohamed Chabani et ayant vu une large participation du mouvement associatif et autres acteurs de la société civile, a

indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Othmane Bousbie. L'opération a pour objectif de nettoyer les différents quartiers et places publiques de la ville d'El-Meniaa des déchets et déblais et l'éradication des "points noirs" dénaturant l'environnement et l'esthétique générale de la cité. L'initiative a été accompagnée d'une campagne de sensibilisation sur la préservation de la salubrité du milieu, le respect des horaires de dépôt des déchets ménagers, et l'ancrage de la culture de

l'hygiène de l'environnement en tant que responsabilité collective nécessitant l'implication et la fédération des efforts de tous. Elle s'inscrit dans le sillage d'une série de campagnes du type, impliquant les associations locales et le Croissant rouge algérien et ciblant les différentes villes de la wilaya d'El-Meniaa.

Les autorités de la wilaya ont auparavant donné une ferme instruction interdisant le rejet anarchique des déchets, sous leurs différentes formes, et la prise de sanctions à l'encontre des contrevenants.

## Illizi

**Le réseau d'électricité renforcé**

**A**u moins 13 nouvelles lignes du réseau de distribution d'électricité ont été mises en service, et trois (3) nouveaux transformateurs électriques ont été installés durant l'année 2024 dans la wilaya d'Illizi, selon un communiqué de presse des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution). Le projet de nouvelles lignes d'électricité visant le renforcement du réseau de distribution

de cette énergie, a ciblé les régions de Debdeb (4 lignes), Illizi (3) et In Amenas (6), dans le but de réhabiliter le réseau électrique, et également la transformation d'autres du réseau de haute tension (HT) en un réseau de basse tension (BT), d'une longueur globale de 32,92 kilomètres, ainsi que la rénovation d'autres réseaux électriques vétustes, selon la même source. Il s'agit également de l'installation de trois (3) nouveaux

transformateurs électriques, dans le cadre des efforts visant l'amélioration de la qualité de service, et à réduire le phénomène des coupures d'électricité, a-t-on expliqué.

La wilaya d'Illizi avait bénéficié auparavant d'un projet de raccordement au réseau électrique des nouvelles cités, avec un total de 113 branchements, à travers les régions d'Illizi, Debdeb et In Amenas, rappelle-t-on.

## Boumerdès

**Trois nouvelles polycliniques ouvertes avant fin mars**

te à la levée des obstacles qui entravaient sa concrétisation.

Sur un autre volet, le responsable de la prévention à la direction de la santé et de la population, Dr. Hadj Salah a fait savoir que des examens médicaux spécialisés ont été lancés au niveau des polycliniques des communes de Bordj Menaiel, Legata, Isser et Naciria.

Il a souligné que le transfert des examens médicaux spécialisés vers les polycliniques relevant des établissements publics de santé de proximité (EPSP) s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public de santé, du rapprochement des examens médicaux spécialisés des citoyens et de la réduction de la pression sur les établissements hospitaliers et de santé.

Le secteur de la santé de Boumerdès compte actuellement trois grands établissements hospitaliers opérationnels à Thenia, Dellys et Bordj Menaiel, 37 polycliniques, 12 maternités d'une capacité d'accueil de 88 lits et 121 salles de soins.

Il dispose, également, de 21 points d'urgences médicales, trois urgences médico-chirurgicales et trois (3) unités de contrôle et de traitement des malades respiratoires.

## El Oued

**Saisie de psychotropes, 5 arrestations**

Les éléments de la Gendarmerie nationale d'El Oued ont arrêté, dans deux opérations distinctes, 5 individus et saisi une quantité importante de comprimés psychotropes dans le cadre de la lutte contre les réseaux criminels organisés, a indiqué, samedi, un communiqué des services de ce corps de sécurité.

La première opération a été menée "sur la base d'informations parvenues aux éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Magrane, faisant état d'un individu s'adonnant à la contrebande de comprimés psychotropes à bord d'un véhicule touristique à destination des wilayas de l'est, suite à quoi un plan bien ficelé a été mis en place pour arrêter le véhicule suspect à bord duquel une quantité de 14922 capsules de psychotropes de type Prégab-

line a été retrouvée", ajoute la même source. L'opération s'est soldée par "l'arrestation de trois individus", a-t-on ajouté.

La deuxième opération "a été menée suite à des informations signalant deux individus activant dans le cadre d'un groupe criminel organisé, en possession d'une quantité considérable de drogues dures et grâce à un plan bien ficelé mis en place par les services compétents, les deux individus ont été localisés et arrêtés avec la saisie d'une quantité de drogues dures de type +Ecstasy+".

L'opération a permis également "l'arrestation de deux individus et la saisie de 3900 comprimés (Ecstasy)".

Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, conclut la même source.

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

06 rajab 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h29	12h54	15h29	17h50	19h14

**Horaires des prières pour Constantine et ses environs**

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h15	12h40	15h16	17h37	19h01



## EHU 1<sup>er</sup> Novembre 200 greffes et une banque de congélation des cellules souches pour 2025

J. Boukraa

Dans le cadre du développement des services de greffe de cellules souches, l'hôpital 1<sup>er</sup> Novembre 1954 d'Oran se fixe des objectifs ambitieux pour l'année 2025. Le service d'hématologie et de greffe de cellules souches met en place plusieurs initiatives pour améliorer la prise en charge des patients et répondre aux besoins croissants dans ce domaine. L'un des objectifs phares pour 2025 est d'atteindre un total de 200 greffes de cellules souches annuelles. Ce chiffre marque un nouveau défi pour l'équipe médicale, en renforçant la capacité du service à traiter un nombre plus important de patients, tout en améliorant l'efficacité des traitements. Ce développement vise à continuer à répondre aux besoins des patients souffrant

de maladies graves, telles que les tumeurs hématologiques, la thalassemie et la drépanocytose. En parallèle, une nouvelle unité sera mise en place pour prendre en charge spécifiquement les adolescents et jeunes adultes âgés de 13 à 25 ans, principalement atteints de leucémie. Cette initiative répond à un besoin important d'adapter les soins aux particularités de cette tranche d'âge, qui nécessite une approche spécialisée et une prise en charge plus ciblée pour leur offrir les meilleures chances de guérison. Un autre objectif stratégique pour 2025 est l'inauguration d'une banque de congélation des cellules souches. Cette banque permettra de stocker et de conserver les cellules souches de manière optimale, offrant ainsi la possibilité d'effectuer des traitements futurs plus ciblés et plus efficaces. Elle ouvrira égale-

ment la voie à de nouvelles approches thérapeutiques, contribuant à améliorer les taux de succès des greffes. L'année 2024 a été un tournant important pour le service d'hématologie et de greffe de cellules souches, avec la réalisation de 180 greffes, un record pour l'établissement. Parmi ces greffes, 114 étaient autologues, principalement pour le traitement des tumeurs hématologiques, et 66 allogéniques, provenant de donneurs apparentés. En outre, 14 enfants atteints de maladies génétiques graves ont pu bénéficier de ces greffes, illustrant l'impact positif de ces traitements sur les vies des plus jeunes. Le Professeur Yefour Nabil, chef du service, a réaffirmé son engagement à poursuivre les efforts pour élargir les capacités du service et offrir un avenir prometteur aux patients atteints de pathologies graves.

## Pour encourager la pratique du sport de proximité Des équipements en plein air pour Aïn El Turck

J. Boukraa

Dans un souci de promouvoir la santé et le bien-être des citoyens, la municipalité d'Aïn El Turck a lancé une initiative visant à améliorer l'accès aux activités physiques et récréatives pour la population locale.

Fin de semaine, une sortie sur le terrain a été organisée pour désigner les emplacements où seront installés de nouveaux équipements sportifs en plein air, des aires de jeux pour enfants ainsi que des es-

paces de détente pour les familles, comprenant des chaises et des tables. Cette initiative se déploie dans plusieurs quartiers de la commune, avec un accent particulier sur les espaces verts.

L'un des projets phares de cette action concerne l'installation d'une machine de fitness extérieure dans les quartiers, permettant ainsi aux résidents de profiter d'équipements adaptés pour une pratique douce du sport. Ces machines, spécialement conçues pour l'extérieur, incluent des vélos, des rameurs, des

steppers et d'autres dispositifs visant à stimuler l'exercice physique, tout en favorisant un entraînement accessible à tous, jeunes comme moins jeunes.

Cette démarche s'inscrit dans la politique locale de promotion des sports de proximité, et commence déjà à être fortement appréciée par les habitants. Que ce soit pour les enfants, les jeunes adultes ou les personnes âgées, ces installations permettent à chacun de prendre soin de sa santé et de se divertir tout en restant dans son quartier.

## Restauration du Grand Hôtel d'Oran Réception du projet en février



Le projet de réhabilitation de l'établissement hôtelier «Le Grand Hôtel», situé au centre-ville d'Oran, sera réceptionné à la mi-février prochain, a-t-on appris samedi lors d'une visite de terrain consacrée par le wali d'Oran, Samir Chibani, à la daïra d'Oran. Les travaux de réhabilitation du «Grand Hôtel», entamés en août 2021, ont considérablement progressé, atteignant 95%, selon les explications fournies au wali, qui a inspecté cette infrastructure relevant de l'Entreprise de gestion touristique de l'Ouest (EGTO), et dont la réception est prévue pour la mi-février prochain. L'établissement, qui a ouvert ses portes en 1920, possède 80 chambres pouvant accueillir 132 lits, ainsi que plusieurs installations, le tout avec une architecture distinctive qui a attiré de nom-

breuses personnalités historiques, politiques et artistiques de renommée nationale et internationale. Au niveau de la rue Maâta El Habib, au centre-ville, le wali a inspecté les travaux de réhabilitation de la mosquée historique «Abdallah Ibn Salim», dont les travaux ont débuté il y a plus d'un mois et qui devront être achevés début juillet prochain, indique-t-on. Il a également pris connaissance du projet de restauration de l'ancien siège de l'APC, d'une architecture remarquable et dont la livraison est prévue pour le mois de novembre de cette année, selon les informations recueillies sur place. Dans le quartier historique de Sidi El Houari, le premier responsable de l'exécutif d'Oran a inspecté plusieurs sites archéologiques et historiques, dont les chantiers de restauration du «Palais du Bey» et de

la «Mosquée du Pacha», où des explications sur ces opérations de restauration ont été fournies, ainsi que des visites effectuées au bâtiment «Châteauneuf», l'ancien hôpital «Baudens» et de la rue des Jardins.

Concernant l'amélioration urbaine, le wali a inspecté le chantier d'aménagement dans le quartier Es-Seddikia et visité le «Jardin Méditerranéen», sur le front de mer de la commune d'Oran, de même qu'il s'est enquis de l'état du marché couvert du quartier «El-Makkari» et du «Marché des Aurès» (ex-La Bastille), au centre-ville, où il a insisté sur l'importance d'aménager cet espace commercial. Enfin, dans le quartier populaire de Bouâmama, le wali a inspecté le projet de réalisation d'un canal de protection du douar «Tiartia» contre les risques d'inondation.

## Pour encourager les femmes rurales à créer des micro-entreprises Vaste campagne de sensibilisation

J. Boukraa

tifs. En effet, des programmes de financement accessibles, comme le micro-crédit et l'auto-entrepreneur, permettent aux femmes rurales de lancer leurs projets et d'assurer leur autonomie économique. La campagne a démarré la semaine dernière et se poursuit à travers toutes les municipalités de la wilaya d'Oran, ciblant particulièrement les zones rurales et éloignées. Des actions de terrain ont été organisées, comprenant des séances de sensibilisation et des rencontres directes avec les femmes intéressées par la création de micro-entreprises dans leurs villages. Des émissions sur la radio locale complètent l'effort pour toucher un public plus large. Ces actions ont pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et d'accompagner les femmes rurales dans leurs démarches de création d'activités économiques.

## Pour corriger les malformations de la colonne vertébrale chez les enfants Des opérations chirurgicales complexes au CHU

J. Boukraa

dition entre plusieurs professionnels de santé. La difficulté de ces interventions réside dans leur nature délicate, tant sur le plan médical que chirurgical. Elles visent à redonner aux enfants une mobilité accrue et une qualité de vie améliorée, tout en minimisant les risques associés à ces malformations. La présence d'un chirurgien français dans ce programme reflète l'importance des partenariats médicaux internationaux. En collaborant avec l'équipe locale, ce projet offre une opportunité précieuse de transfert de connaissances et d'amélioration des pratiques chirurgicales. L'objectif à long terme est de permettre une autonomie complète des équipes algériennes dans la réalisation de ce type d'interventions.

## Lutte contre l'émigration clandestine Quatre passeurs arrêtés

Dans le cadre des efforts pour combattre l'émigration clandestine via la mer, les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées maritimes illégales. Cette opération a permis l'arrestation de quatre individus impliqués dans la planification et la gestion de ces départs clandestins. Suite à des renseignements précis obtenus sur le terrain, les enquêteurs ont lancé une surveillance ciblée des activités du réseau. Après des investigations approfondies et en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucène, les

membres du réseau ont été appréhendés un à un. Une somme d'argent de 25 millions de centimes, considérée comme le fruit de leurs activités criminelles, a également été saisie. Les suspects sont poursuivis pour «trafic de migrants dans un cadre criminel organisé transfrontalier» et pour «organisation de sorties illégales du territoire national à des fins lucratives». Ils seront traduits devant la justice pour répondre de ces graves accusations. Cette opération démontre une fois de plus la détermination des autorités à mettre fin aux activités des réseaux exploitant la détresse des migrants et à garantir la sécurité des côtes nationales.

J. B.

### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

**Mejahri Krira**, 97 ans, Ibn Sina  
**Benkhaled Med**, 87 ans, El Hamri  
**Bitchich Messaouda**, 94 ans, Haï Bouamama  
**Haloul Houari**, 71 ans, Terrain Chabat

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

	06 rajab 1446	Dohr 13h09	Assar 15h46	Maghreb 18h07	Icha 19h30
El Fedjr 06h43					



## Mostaganem

### Une nouvelle trémie pour moins d'embouteillages

**Les travaux de construction d'une trémie ont débuté, récemment, au niveau de la sortie Sud de la ville de Mostaganem, selon les services de la wilaya.**

**L**a même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a inspecté, récemment, les travaux préliminaires pour la réalisation d'une trémie au niveau de la zone de Sidi Adjel, à la sortie Sud du chef-lieu de la wilaya. Cet ouvrage d'art, pour lequel une enveloppe budgétaire de 1,3 milliard de DA a été allouée, reliera la rocade de la ville de Mostaganem à l'échangeur express de la ville donnant accès à l'autoroute Est-ouest, a fait savoir la même source.

Le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya a donné des instructions à l'entreprise de réalisation, insistant sur l'accélération du rythme des travaux et l'adoption d'un système continu de travail (3X8) afin de livrer le projet avant

le début de la saison estivale, soit avant le 15 juin 2025, a-t-on souligné. Lors de la même visite, le wali a chargé le directeur de l'établissement public de gestion des Centres d'enfouissement techniques (CET) de procéder à l'enlèvement des déchets et des résidus du chantier, en coordination avec l'entreprise publique "Cosider-Ouvrages d'art", responsable du projet, selon les services de la wilaya.

Ce projet, une fois opérationnel, contribuera à alléger la congestion observée aux différents points de sortie de la ville, en particulier la sortie de Sidi Adjel, et améliorera la fluidité de la circulation en direction du port à partir de l'autoroute Est-ouest, particulièrement pour les véhicules lourds, a fait observer la même source.

## Mascara

### Mobilisation pour un «hiver chaud»

**L**a direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Mascara a lancé, samedi, une campagne de solidarité sous le slogan "Hiver chaud" pour collecter diverses aides matérielles en faveur des familles nécessiteuses, a-t-on appris du directeur de cette institution, Ali Zenadra.

Ce dernier a indiqué que cette campagne, organisée en coordination avec le Conseil Souboul Kheirat de la wilaya, inclut la collecte de denrées alimentaires, de vêtements d'hiver, de matelas, de couvertures et d'appareils de chauffage. Cette initiative, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars prochain, comprend également une action de proximité avec les imams des mosquées pour sensibiliser les citoyens, les commerçants, les opérateurs économiques et les exploitants agricoles à participer à la collecte de dons matériels.

Une campagne de sensibilisation sera aussi lancée sur la page officielle de la direction sur les réseaux sociaux, accompagnée de messages médiatiques diffusés sur la radio régionale de Mascara. De plus, les prières du vendredi et les cours religieux dans les mosquées seront adaptés pour inviter les bienfaiteurs de la wilaya à contribuer à la collecte de vêtements, de couvertures, de matelas, de produits alimentaires et d'appareils de chauffage, selon le même responsable. Le Conseil de Souboul Kheirat de la wilaya se chargera de distribuer, chaque semaine, une partie des aides collectées dans le cadre de cette campagne solidaire.

Cette initiative vise à venir en aide à plus de 1.500 familles nécessiteuses, en particulier celles vivant dans des zones rurales isolées, a ajouté M. Zenadra.

## Tissemsilt

### Aménagement de trois centres psychopédagogiques

**T**rois opérations de réhabilitation et d'aménagement d'établissements relevant du secteur de la solidarité à Tissemsilt ont été achevées, a assuré dernièrement le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya, Mohamed Boukhal.

Le responsable a indiqué, lors de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée au secteur de la solidarité que ces "opérations s'inscrivent dans le cadre du programme complémentaire de développement accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt, dans sa composante relative à la solidarité et à l'action sociale". Dans ce cadre, le Centre psychopédagogique pour enfants handicapés moteurs de la commune de Tissemsilt a été réceptionné après des travaux de rénovation et d'aménagement. Le Centre

psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux de la même commune a également été réhabilité et a vu certaines de ses infrastructures renouvelées.

En outre, le centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux de la commune de Théniet El Had a été réceptionné, après avoir bénéficié d'une opération similaire, a fait savoir M. Boukhal. Un budget d'environ 9 millions de dinars a été alloué à ces opérations, selon le responsable. Le DASS de Tissemsilt a signalé, d'autre part, que près de 690 personnes souffrant de handicap dans la wilaya ont bénéficié, en 2024, d'équipements, notamment de fauteuils roulants et d'appareils auditifs, relevant qu'une enveloppe de plus de 7 millions de dinars a été consacrée à cette opération. En outre, plus de 5.450 personnes en situation de handicap, dont des enfants, ont bénéficié d'aides en 2024, a-t-il rappelé.

## Saïda

### Le projet de trois nouvelles écoles lancé

**L**a première pierre pour la réalisation de trois nouveaux établissements scolaires a été posée, dimanche à Saïda, pour un coût global estimé à plus de 513 millions de dinars, afin de renforcer les conditions de scolarité des élèves, a-t-on constaté.

Le wali, Amoumene Mermouri, a supervisé la pose de la première pierre pour la construction de deux écoles primaires (12 classes) dans les quartiers de Boukhors (commune de Saïda) et Sidi Allal (commune d'Ouled Khaled), ayant chacune une capacité de 200 places pédagogiques, indique-t-on.

Chaque école disposera d'un bloc administratif, de trois salles dédiées aux enseignants, à la lecture, à l'informatique, ainsi qu'un terrain de football doté d'un tapis en gazon artificiel.

Par ailleurs, il a été procédé à la pose de la première pierre dans le quartier Es-Salam 2, dans la ville de Saïda, pour la construction d'un collège d'enseignement moyen (CEM) de type Base 6 (24 classes) avec une capacité de 840 places pédagogiques. Ce collège comprendra un bloc administra-

tif, un laboratoire d'informatique, une bibliothèque, deux autres salles pour le dessin et la musique, un amphithéâtre, un logement de fonction et une salle de sport. Les délais pour la livraison de ces projets éducatifs, supervisés par la direction des Equipements publics, ont été fixés entre 6 et 10 mois, selon les explications fournies par le directeur des équipements publics, Nekamiche Abdellkader.

Le wali a également inspecté le projet de construction d'un autre collège de type Base 6 dans le quartier Boukhors, dans la ville de Saïda, pour un financement de plus de 16 millions de dinars, allouée dans le cadre du programme sectoriel.

Les travaux de cet établissement d'enseignement moyen ont atteint un taux d'avancement estimé à 32 %, souligne-t-on.

Les délais de réalisation de ce collège, dont les travaux ont débuté en avril dernier (2024), sont fixés à 14 mois et sa mise en service est prévue pour l'année scolaire 2025-2026, a fait savoir le directeur des Equipements publics. Le wali a indiqué à la presse que ces nouveaux projets édu-

catifs permettront, une fois achevés, de renforcer les infrastructures scolaires de la wilaya et d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Il a, en outre, souligné que l'Etat accorde une grande importance au secteur de l'éducation et mobilise des fonds importants pour la réalisation de divers projets éducatifs dans les délais impartis.

Il est à noter que, depuis la mi-décembre dernier, la wilaya de Saïda a lancé les travaux de réalisation d'une école primaire (12 classes) avec une capacité de 200 places pédagogiques et trois CEM (24 classes), totalisant chacun 820 places pédagogiques.

Pour rappel, neuf nouveaux établissements scolaires, notamment deux lycées, quatre collèges et trois écoles primaires, ont été mis en service, cette année scolaire dans la wilaya de Saïda, en plus de quatre classes d'extension à l'école primaire "Morsli Abdellkader" dans la ville de Saïda, ainsi qu'une nouvelle cantine scolaire à l'école "Becharaf Maâmmar" dans la commune de Aïn El Hadjar, offrant 200 repas par jour.

## El-Bayadh

### Six centres de stockage des céréales en chantier



Le stockage de céréales sera renforcé dans la wilaya d'El-Bayadh. En effet, six centres de proximité pour le stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, sont en chantier, selon la direction des Services agricoles (DSA). Ces infrastructures s'inscrivent dans le cadre d'une opération de développement affectée à la wilaya. L'opération porte sur la réalisation de sept centres de proximité pour le stockage des céréales et s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant le renforcement des capacités de stockage de ce produit stratégique.

Les centres en cours de réalisation sont répartis entre les communes de Boualem, Bougrob, Rogassa, Brizina, El Abiodh Sidi-Cheikh et El-Mehra, avec un délai de réalisation fixé à six mois. Un septième centre est prévu à El-Kheiter. Par ailleurs, des tra-

vaux sont en cours pour la réalisation d'un centre de wilaya de stockage des céréales, relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Ce centre, doté de 10 silos et d'une capacité totale de stockage estimée à 100.000 quintaux, est situé dans la région de M'rirs et sa réception est prévue au début de la campagne moissons-battage de la saison agricole en cours. La wilaya de Naâma dispose de deux infrastructures de stockage des céréales, relevant de la CCLS, avec une capacité totale de plus de 50.000 quintaux.

## Naâma

### Le Barrage vert pour créer de la richesse

**L**a mise en œuvre du plan de réhabilitation, d'extension et de développement du Barrage vert à Naâma, dont la troisième phase doit débuter cette année, vise également à créer de la richesse et à améliorer le cadre de vie des habitants. Le projet s'étend sur une superficie de plus de 173.352 hectares au niveau de six communes, soit 6 % de la surface globale de la wilaya et 2,5 % de la surface nationale du Barrage vert.

Le projet englobe plusieurs regroupements épars et points de concentration des agriculteurs et éleveurs de bétail, à l'instar de Djel, Tanout, Belhandjir, Bridj, Laghouia, Aïn Ouarka, Laradja et Langar. Les espèces à planter ont été sélectionnées selon les spécificités du sol et des conditions cli-

matiques de la région, telles que le pistachier de l'Atlas, l'amandier, l'arganier et l'olivier, reconnus pour leur valeur économique et leur résistance à la sécheresse. Et, une attention particulière est accordée à l'Atriplex, utilisé comme fourrage pour le bétail.

Selon le dernier bilan de la Conservation des forêts, la plantation forestière a été achevée sur une superficie de 20 hectares, dont 12 hectares plantés en ceinture verte et la plantation pastorale sur également 20 hectares, outre la création de 100 ha de réserves pastorales.

Le projet contribue à soutenir l'activité d'élevage et à créer des emplois, des travailleurs étant employés pour superviser la plantation et la surveillance des réserves.

## Coupe d'Algérie (32es de finale) Qualification difficile du MC Oran et du NC Magra

M. Z.

Les matches des 32 es de finale de la coupe d'Algérie, disputés avant hier, n'ont pas donné lieu à de grandes surprises. A l'exception de celle du poucet de l'épreuve, le MJ Arzew, club de la Régionale 1, qui a éliminé le MC Abiod Sidi Cheikh du même palier. Le fait saillant de ce tour aura été la qualification difficile des deux sociétaires de l'élite, le MC Oran et le NC Magra. En effet, les Oranais du Mouloudia ont dû attendre les prolongations pour composer leur billet pour les seizièmes de finale. Les Oranais ont souffert face à l'USBD qui est sorti avec les honneurs après avoir donné des sueurs froides aux fans du MCO. Le NC Magra, lui, également n'a pas eu une partie de plaisir devant le leader de la Ligue 2 (Groupe: Centre-Est), le MB Rouisset, qui a tenu la drôle haute avant de concéder un but fatal durant les prolongations. Le troisième club de l'élite qualifié a été le MC El-Bayadh qui a disposé du Nasr El-Fadjoudj (Inter-Régions) par la plus petite des marges. Par ailleurs, la ligue 2 sera représentée par cinq clubs lors du prochain tour. L'USM Harrach a pris le meilleur sur le NAHD qui a, il faut le souligner, raté un penalty. Pour sa part, le RCK a profité de l'avantage du terrain et du soutien de son public pour écarter de la course le GC Mascara où décidément rien ne va plus. L'ESM Koléa et la JSD Jijel ont réussi à



faire respecter la hiérarchie devant respectivement l'IRB Nezla et le MB Barika, qui évoluent en Inter-Régions. Par contre, l'US Chaouia a bien négocié son

match face au WA Mostaganem. Trois clubs de la division Inter-Régions ont passé avec succès ce tour, il s'agit de la JSM Béjaïa, de l'USM Sétif, de l'AE El-Eulma.

### RESTE À JOUER

#### Aujourd'hui

Chlef: CR Sendjas (Régionale 2) - Paradou AC (L1)  
Biskra: US Biskra (L1) - SC Mecheria (L2)

#### Demain

Stade du 5-jUILLET: CR Belouizdad (L1) - CR Zaouia (Inter-régions)

#### Jeudi 16 janvier

Stade du 5-jUILLET: USM Alger (L1)-O. Magrane

#### Samedi 25 janvier

Bejaïa: O. Akbou (L1) - CS Constantine (L1)

#### Programme des matchs des 16es de finale

USM Bel-Abbès (Inter-régions) - CR Témouchent (L2) )  
CR Béni Tamou (Inter-régions) - IRB Sedrata (Inter-régions)  
RC Kouba (L2) - JS Saoura (L1)  
USM Alger (L1) ou Olympique Magrane (L2) - NC Magra (L1)  
USM Sétif (Inter-régions) - MC Oran (L1)  
JS Kabylie (L1) - USM El Harrach (L2)  
ESM Koléa (L2) - US Biskra (L1) ou SC Mecheria (L2)  
ES Mostaganem (L1) - JSM Tiaret (L2)  
CR Belouizdad (L1/ tenant) ou CR Zaouia (Inter-régions) - MC Alger (L1)  
US Chaouia (L2) - IRB El Kerman (Inter-régions)  
USM Annaba (L2) - MO Béjaïa (Inter-régions)  
CR Sendjas (Régionale) ou Paradou AC (L1) - JS Haï Djabel (Inter-régions)  
NRB Touggourt (Inter-régions) - MC El-Bayadh (L1)  
O. Akbou (L1) ou CS Constantine (L1) - MJ Arzew (Régionale 1)  
JSM Béjaïa (Inter-régions) - AE El-Eulma (Inter-régions)  
ES Sétif (L1) 32) - JSD Jijel (L2)

## Incidents à Guelma et à El Eulma

La violence dans les stades de football a franchi, durant le week-end dernier, un nouveau palier dangereux. Cette fois-ci, des incidents ont éclaté lors du derby MCEE-ESS dans le cadre des 32èmes de finale de la coupe d'Algérie. L'arbitre Said Aouina a quitté le terrain sous forte escorte policière. Selon les supporters du Mouloudia d'El Eulma, l'arbitre a sorti le match de son cadre sportif en sifflant un penalty « litigieux », selon eux, au profit de l'Entente. Une partie du public n'ayant pas digéré la désignation l'arbitre a lancé divers projectiles sur l'arbitre assistant, semant la panique parmi les joueurs visiteurs et les arbitres. Certes, selon les spécialistes, l'arbitre s'est

peut-être précipité, en l'absence de la VAR, à siffler un penalty pas du tout évident mais cela n'explique aucunement cette fâcheuse et regrettable réaction des auteurs de cette confusion qui a failli provoquer l'irréparable.

A Guelma, des incidents ont éclaté et déclenché une altercation entre les fans de l'ESG et la JSK. Selon les informations qui nous sont parvenues, un supporter de l'Escadron a provoqué la galerie visiteuse en tentant d'arracher un drapeau du groupe de supporters de la JSK, ce qui a provoqué une réaction immédiate ayant entraîné des incidents entre les deux galeries à la fin de la rencontre. Notre source indique que deux personnes ont été

blessées. Des vidéos et images diffusées sur les réseaux sociaux montrent des supporters des deux équipes se lançant des pierres, provoquant une confusion indescriptible. Des scènes regrettables pour un simple match de football. Ces incidents, que les responsables des clubs se contentent de justifier, risquent de porter de graves préjudices car des vies humaines sont en danger. Il est temps que les responsables concernés se penchent sur ce phénomène. Ce comportement inadmissible de pseudo-supporters pourrait avoir de lourdes conséquences si la situation n'est pas maîtrisée et si les arbitres n'accorderaient pas leurs violons.

R. S.

## Super coupe d'Algérie 2024 (U21) La JS Kabylie sacrée devant le CR Belouizdad

La JS Kabylie a remporté l'édition 2024 de la super coupe d'Algérie de football des (U21), disputée au stade Mustapha Tchaker de Blida, en battant son homologue du CR Belouizdad, (2-1).

Les Canaris avaient commencé par concéder l'ouverture du score devant Boussouar, en début de match, mais Laïfaoui avait réussi à niveler la marque (1-1) juste avant la pause (45'). Au retour des vestiaires, les jeunes de

respectivement la JS Kabylie (3-0) et le Machaâl Tahadi Bordj (6-2), alors que l'ES Sétif avait remporté le trophée chez les moins de 19 ans (U19), en battant le MC Alger en aller et retour. En seniors, la super coupe d'Algérie 2024 opposant le MC Alger au CR Belouizdad, aura lieu le 8 février prochain. Pour rappel, la dernière édition de la super coupe senior, disputée en 2020, avait été remportée par le CR Belouizdad devant l'USM Alger (2-1).

## La vie des clubs

### NC Magra : Bouali Fouad

#### nouvel entraîneur

C'est désormais officiel ! Bouali Fouad, l'ancien coach du MC El Bayadh, vient de succéder à Liamine Bougherara, à la tête de la barre technique du Nejm. Le pré-

sent du NCM, Azzedine Bennacer, a pu convaincre le technicien en question qui a donné son accord et devra entamer son travail dans les prochaines heures.

### ESM : Du nouveau à l'Espérance

Selon une source bien informée, les dirigeants de l'ESM songent à faire revenir Daibache qui a quitté l'Espérance lors du dernier mercato estival pour signer au CR Belouizdad. En manque de temps de jeu, le jeune milieu de terrain compte changer d'air. Plusieurs formations sont intéressées par Daibache mais il n'est pas écarté de le voir effectuer son retour à l'ES Mostaganem. Par ailleurs, deux anciens joueurs, Smail Diss et El Ghali Belahouel,

viennent de renforcer le staff dirigeant du club, a-t-on appris hier. Smail Diss, ex-joueur de l'ES Sétif et l'USMB, a été désigné au poste de directeur sportif des 'Vert et Blanc', alors qu'El Ghali Belahouel occupera le poste de manager général, souligne-t-on. De son côté, Rachid Amrane occupera le poste de vice-président, après avoir occupé, jusque-là, les fonctions de manager général, précise-t-on de même source.

### ES Sétif : Abderrezak Rahmani directeur technique

Après la démission de Bira Abdellah, la restructuration du club a commencé au sein de l'Entente. En effet, l'ex-attaquant Abderrezak Rahmani, a été nommé directeur technique de l'équipe. Un accord a été trouvé entre les deux parties et Rahmani compte entamer sa nouvelle mission avec le staff tech-

nique pour atteindre les objectifs fixés par la direction. Abderrezak Rahmani a indiqué que sa principale tâche consiste à renforcer l'équipe par de nouveaux joueurs lors de ce mercato hivernal. Cette opération sera menée avec la collaboration avec du coach Redha Bendris et Abdelloumen Djabou. M. Z.

## Les Verts de l'Europe

### Farsi intéressé l'AS Saint Etienne et Blackburn



Soucieuse de remédier à ses difficultés défensives et à ses manques sur le côté droit, l'AS Saint-Etienne a coché le nom d'un international algérien. Les Verts devront cependant faire face à la concurrence d'un club de Championship.

Mohamed Farsi, 25 ans, est l'un des talents les plus prometteurs issus de la Major League Soccer. L'Algérien a connu une ascension remarquable au sein de Columbus Crew, où il a contribué à de grands succès l'an passé. Champion de MLS en 2024 et finaliste de la Ligue des champions CONCACAF, le milieu de terrain s'est affirmé comme un joueur clé de son équipe. Sur le plan individuel, sa dernière saison a été particulièrement prolifique. Avec déjà 65 apparitions en MLS, il a prouvé qu'il pouvait évoluer à un haut niveau de compétition. Sa polyvalence, combinée à une endurance remarquable, en font un élément prometteur. Aujourd'hui, sa valeur marchande est estimée à 2,5 millions d'euros selon Transfermarkt. Sous contrat

avec le Columbus Crew jusqu'en décembre 2027, Mohamed Farsi s'est vu récompensé de sa belle saison en connaissant sa première sélection avec l'Algérie en septembre 2024. Mais alors que Farsi continue d'impressionner outre-Atlantique, son nom circule de plus en plus en Europe, notamment en France. Selon les informations, Saint-Etienne aurait jeté son dévolu sur le joueur pour renforcer son effectif. L'ASSE, qui peine à s'imposer en Ligue 1 cette saison, cherche à combler des lacunes importantes, notamment sur le flanc droit de sa défense. Mohamed Farsi semble cocher toutes les cases : polyvalent, expérimenté malgré son jeune âge, et capable d'évoluer dans un championnat européen. Cependant, Saint-Etienne n'est pas seul sur ce dossier. En Angleterre, Blackburn Rovers, pensionnaire de Championship, surveille également de près le joueur. D'après les mêmes sources, les Rovers auraient déjà entamé des discussions avec les représentants de Farsi.

## Arabie Saoudite

### Logistique effrénée d'une mini-ville itinérante dans le désert

**Un camp retranché de 3.500 personnes, six avions, onze hélicoptères, 100 camions, 70 bus... Derrière les images pittoresques du rallye Dakar dans la nature sauvage d'Arabie saoudite se cache une gigantesque machine logistique, qui transbahute d'étape en étape une mini-ville dans le désert.**

Installé sous haute sécurité sur 25 hectares dans une plaine de sable de la région de Bisha (sud-ouest), le "bivouac" de départ du Dakar bat son plein en ces premiers jours de l'édition 2025 du plus célèbre et éprouvant des rallyes-raids.

Nuit et jour, des groupes électrogènes péteradent à côté de structures de bâches blanches vastes comme des hangars. Des camions viennent abreuver les citermes des quelque 200 toilettes et douches, d'autres répandent de l'eau sur les routes pour fixer la poussière soulevée par le ballet incessant de véhicules. Rugissant, les vents de sables fouettent la mer de petites tentes de camping "deux secondes", dans lesquelles dorment la plupart des habitants de cette commune itinérante.

Près de la tente de la cantine de 1.600 m<sup>2</sup> se trouvent une salle de jeux d'arcade, des terrains de sport, deux boutiques, une scène avec écran géant...

Tout un petit monde qui évolue en autarcie à l'écart des villes et qu'il faut transporter au fil des douze étapes. "La mission de base de la logistique c'est de mettre en place les hommes et les moyens pour que chaque service, client, concurrent, puisse opérer, vivre son événement dans les meilleures conditions possibles", dit à l'AFP Guillaume Kleszcz, directeur logistique de l'organisa-

#### EN DOUBLE

Pour chaque site, "on environne une dizaine de jours de montage. On aplani d'abord le sol, puis viennent s'installer les structures, la partie électrique..." égrène Arnaud Calestropat, responsable logistique du Dakar.

Dans la mesure du possible, les logisticiens jonglent avec les duplicates d'éléments pour pouvoir prendre le plus d'avance possible dans le montage. Le centre de contrôle de la course existe par exemple en deux exemplaires. Celui utilisé au bivouac 1 ira directement au bivouac 3, celui du bivouac 2 sera dirigé en avance au bivouac 4, etc.

De même la tente de restauration (100.000 repas sur toute la durée du rallye) existe en quatre exemplaires, qui s'intercaleront les uns les autres. Grâce à ces roulements, l'organisation possède ainsi près de deux bivouacs d'avance par rapport à la

sation ASO. Sur chaque course. Chaque lieu obéit à la même structuration: "On met au centre la zone technique, qui est la zone de travail. En face on met la zone de vie, qui est accessible à tous, où tout le monde se rencontre et peut se réunir. Et autour de ces deux gros espaces vont figurer l'ensemble des pads", les bases de vie des différentes écuries en lice, décrit Arnaud Calestropat, 30 ans. Tout n'est cependant pas clonable, à commencer par les gens.

A chaque changement de bivouac, ce sont ainsi 500 personnes (organisation, presse, équipes...) qui sont déménagées à l'aube par des avions spécialement affrétés pour pouvoir être au point d'arrivée, plusieurs centaines de kilomètres plus loin, avant même le départ de la course. Quant à la production télé, elle doit avoir bouclé son travail en début de soirée pour emballer le matériel et le transporter de nuit par camion au lieu suivant. Là, il est réinstallé dans la foulée afin d'être à nouveau

opérationnel au moment du départ des voitures et motos le lendemain matin. Ce gigantisme requiert une armée de bras: sur les 3.500 personnes qu'accueille généralement un bivouac, l'organisation et les différents prestataires représentent près de 800 à 900 personnes.

Mais tout cela ne sera pas vu à la télé.

## Etats Unis

### New York met en place son péage urbain

New York a lancé dimanche son programme de péage urbain pour les automobilistes souhaitant accéder au centre de Manhattan. Une première au pays de la voiture reine, qui ouvre la voie à une querelle entre les autorités locales et le futur président Donald Trump.

La gouverneure démocrate de l'Etat, Kathy Hochul, avait annoncé en novembre que les automobilistes entrant dans l'île de Manhattan au sud de Central Park paieraient 9 dollars en journée. Ce projet, véritable serpent de mer de la vie politique locale, est destiné à réduire la pollution atmosphérique tout en finançant le métro, critiqué pour son coût (2,90 dollars le trajet) et sa vétusté.

Sa mise en application, à deux semaines de l'investiture de Donald Trump, n'est pas anodine car le

projet a besoin de l'approbation de la présidence américaine.

Or, si l'administration Biden s'est dite favorable, le futur président avait exprimé sa "forte opposition" au péage urbain qui "va heurter les travailleurs, les familles et les entreprises".

Kathy Hochul a voulu ainsi couper l'herbe sous le pied du républicain pour l'empêcher de mettre son veto. Mais le litige promet de continuer de manière acharnée dans les semaines et mois à venir.

Les agglomérations voisines de New York sont vent debout contre le péage, arguant de son impact nuisible selon eux sur leurs entreprises et sur la capacité de leurs habitants à se rendre à leur travail dans Manhattan.

Un juge a rejeté un recours de dernière minute porté vendredi par des res-

ponsables de l'Etat voisin du New Jersey, qui estimaient que le projet aurait des conséquences environnementales néfastes sur les régions adjacentes.

Les associations de conducteurs de taxis ont également exprimé leur opposition, car leurs clients doivent désormais payer une surcharge pour les courses concernées.

Près de 700.000 véhicules circulent chaque jour, à 11 km/h de moyenne, dans la zone concernée par cette taxe, depuis la 60e rue vers le sud de Manhattan, dans un vacarme incessant de klaxons et de sirènes de polices, pompiers ou ambulances. De nombreuses dispenses au péage existent cependant, de même qu'une réduction pour les bas salaires ou pour les automobilistes qui entrent plus de dix fois par mois dans la zone.



## Covid

### La Chine affirme avoir partagé les informations avec l'OMS «sans aucune restriction»

La Chine a affirmé mardi avoir partagé les informations sur le Covid-19 "sans aucune restriction", après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a appelée à fournir davantage de données et d'accès pour comprendre les origines de la pandémie.

Le Covid-19, apparu il y a cinq ans dans la ville de Wuhan, dans le centre de la Chine, a tué des millions de personnes, sapé l'économie de nombreux pays et paralysé des systèmes de santé entiers.

L'OMS a publié lundi une déclaration appelant à nouveau la Chine à partager davantage d'informations sur la pandémie pour mieux se préparer à des crises sanitaires futures.

L'Agence de santé des Nations unies a rappelé comment, le 31 décembre 2019, son bureau en Chine avait pris connaissance d'un communiqué des autorités sanitaires de Wuhan concernant des cas de "pneumonie virale" dans la ville. "Il y a cinq ans (...) la Chine a immédiatement partagé avec l'OMS et la communauté internationale les informations sur l'épidémie et la séquence du gène du virus", a assuré mardi Mao Ning, porte-parole du ministère des Affaires étrangères. "Sans aucune restriction, nous avons partagé notre expérience en matière de prévention, de contrôle et de traitement, apportant ainsi une énorme contribution au travail de lutte contre la pandémie de la communauté internationale", a-t-elle poursuivi, lors d'un point presse. Mais au cours de la pandémie de Covid-19, l'OMS a critiqué à plusieurs

reprises les autorités chinoises pour leur manque de transparence et de coopération.

Une équipe d'experts dirigée par l'OMS et accompagnée de collègues chinois a mené une enquête sur les origines de la pandémie au début de l'année 2021.

Dans un rapport publié en commun, ils privilégiaient l'hypothèse d'une transmission du virus par un animal intermédiaire, d'une chauve-souris à un humain, peut-être sur un marché. Depuis, les enquêteurs n'ont pas pu retourner en Chine et les responsables de l'OMS ont demandé à plusieurs reprises des données supplémentaires.

#### «IMPÉRATIF MORAL ET SCIENTIFIQUE»

"Nous continuons à demander à la Chine de partager les données et l'accès afin que nous puissions comprendre les origines du Covid-19. Il s'agit d'un impératif moral et scientifique. Sans transparence, partage et coopération entre les pays, le monde ne peut pas se préparer de manière adéquate aux futures épidémies et pandémies ou les prévenir", a déclaré l'OMS dans un communiqué lundi.

Mme Mao a affirmé mardi que "de plus en plus d'indices" indiquaient "que les origines du Covid-19 avaient une portée mondiale". La Chine est "disposée à continuer à travailler avec diverses parties pour promouvoir la recherche scientifique sur les origines à l'échelle mondiale et à déployer des efforts pour prévenir les maladies infectieuses potentielles à l'avenir", a-t-elle déclaré.

## Texas

### Des bébés morts retrouvés dans des poubelles

L'interdiction de l'avortement dans plusieurs États des États-Unis continue de faire des ravages. Dernière preuve en date au Texas, où de plus en plus de bébés sont retrouvés abandonnés dans des poubelles, fossés, camions-poubelles et sur des trottoirs, rapporte le Washington Post.

L'interdiction de l'avortement au Texas, entrée en vigueur en 2021, est l'une des plus sévères du pays. Elle ne fait aucune exception, même en cas de viol ou d'inceste, laissant les femmes sans recours légal pour interrompre une grossesse non désirée. Ces interdictions drastiques ont provoqué des conséquences sociales et sanitaires dramatiques, avec notamment l'augmentation de la

mortalité infantile et des abandonnements morbides. Selon les chiffres du département des Services familiaux et de Protection de l'État du Texas, il y a eu au moins 18 cas d'abandons d'enfants en 2024. Un chiffre deux fois supérieur à celui documenté il y a dix ans, souligne le média américain. Le phénomène d'abandon de nourrissons semble avoir pris des proportions inquiétantes, comparables à «une sorte d'épidémie», commente un responsable de la police du comté de Houston, après la découverte du corps d'un bébé dans un fossé cet été, trouvé par une équipe d'entretien payagiste.

Ces abandonnements dramatiques sont une des conséquences de l'interdiction de l'avortement dans l'État, qui



EPE/SPA AU Capital social de 115 000 000 000 DA  
EPE - ALGERIE TELECOM - SPA

Direction Opérationnelle des télécommunications Oran  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES  
N° 28/AT/DOT31 /SDFS/DAL/2024

La Direction Opérationnelle d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimales pour :

**« TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE RESEAU FTTHX (CONTRAT D'ADHESION ) »**

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux de bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTHX réparti selon les deux paliers suivants :

**Palier 01 :** Concerne les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère): Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien, qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux de bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code d'activités liées aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par l'un des documents suivants délivrés par le maître d'ouvrage :
  - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; ou
  - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; ou
  - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; ou
  - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

**Palier 02 :** Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère): Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien, qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil, justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code d'activités liées aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôts des offres.

**B :**

Pour les entités relevant du dispositif d'aide de l'Etat ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'Etat émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM- CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra ; Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour l'un des deux paliers 01 ou 02, et l'attribution se fera pour un seul palier conformément aux conditions d'éligibilité pour chaque palier ;

Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet tout le matériel nécessaire. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 05 ; Toute offre dont les conditions d'éligibilité précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Service Achats à la Direction Opérationnelle des télécommunications Oran à l'adresse suivante : 06 Rue CHAILA Ali El Makkari. ORAN

Contre paiement d'une somme de huit mille dinars (8000 DA) compte bancaire N° 001 00951 0300 000 552/20.

Les offres doivent être composées

1. D'un administratif comprenant l'original des documents administratifs en format papier et support électronique inséré dans une enveloppe fermée avec la mention « Dossier Administratif »
2. D'une offre technique comprenant l'original des documents techniques en format papier et support électronique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention « Offre Technique »
3. D'une offre financière comprenant l'original des documents financiers en format papier et support électronique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention « Offre Financière »

NB/Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM -SPA-

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS ORAN  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES  
N° 28/AT/DOT31 /SDFS/DAL/2024

**« TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE RESEAU FTTHX (CONTRAT D'ADHESION ) »**  
**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours calendaires à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le site web: [www.angem.dz](http://www.angem.dz) ainsi que dans les deux journaux arabes et Français, la date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de 08h00 à 14h00.

si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qu'aura lieu, en séance publique, le jour de la date limite des offres à 14h00 au siège de la direction opérationnelle des télécommunications Oran.

Les candidats resteront engagés par leurs offres durant 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

République Algérienne Démocratique & Populaire  
WILAYA : Ain - Temouchent  
DAIRA : Oulhaca  
COMMUNE : Oulhaca - Gheraba  
NIF : 46252403011

**Avis de d'appel d'offre ouvert  
Avec exigence de capacité minimales**

N° 46/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Oulhaca - Cheraba lance l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales conformément à la loi 12/23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour :

**-AMENAGEMENT URBAIN OULED CHERIF - FOUGUA 2EME TRANCHE**

Les entreprises ou établissements commercial intéressés par le présent avis procéderont :  
le certificat de qualification et de classification *quatre (IV) Et Plus Dans Le Domaine* des travaux publics comme Activité principale dont la validité en cours ,Ayan au moins deux (02) attestations de bonne exécution d'un projet de même nature des trois dernières années délivré d'un maître d'ouvrage public et les bilans fiscaux des trois dernières années (2021 - 2022- 2023).

peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune d'Oulhaca - Gheraba bureau des marchés contre paiement de 3.000,00DA de droit de reproduction.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 notamment l'article 67.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

**9- Dossier du candidat:**

- Une déclaration de candidature
- Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret.
- n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire , il doit joindre le jugement et le casier judiciaire concernant le candidat physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société .
- est en règle avec ses obligations fiscales , parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique , le cas échéant , pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie .
- est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers , pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan , en relation avec l'objet du marché :
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux en cours de validité, pour les sociétés de droit algérien.
- détient un numéro d'identification fiscale , pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie .
- une déclaration de probité ;
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a/capacités technique professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.

b/capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

c/capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

d/référence professionnelles (au moins une (01) attestation de bonne exécution d'un projet similaire délivré d'un maître d'ouvrage public)

**2- Les documents composant le dossier de candidature sont:**

- Déclaration de probité.
- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
- Copie du statut pour les sociétés ;
- Copie du document relatif au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie de la liste des moyens matériels avec justificatifs (copies cartes grises ou PV de l'expert auto / + Assurances y afférentes)
- Copie de la liste des moyens humains avec CV et diplôme appuyée par la déclaration auprès de la CNAS de l'année en cours.
- Copies des références professionnelles au moins 02 attestation de bonne exécution d'un projet de même nature des trois dernières années

- les bilans fiscaux des trois dernières années (2021 - 2022- 2023).

**3- L'offre technique contiendra:**

- La déclaration à souscrire datée et signée
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

-le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « *lu et accepté* »

**> OFFRE FINANCIERE**

- La lettre de soumission datée et signée. ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- Le sous détail des prix unitaires (SDPU) ;
- Le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED)

Au cas où l'offre de candidature, l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remises sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée.

Le dossier de candidature , l' offre technique et l' offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre national ouvert ainsi que la mention « dossier de candidature »,« offre technique » ou « offre financière » selon le cas . ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme , comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offre n° ..... l'objet de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales » suite à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015.

-Le délai du dépôt des offres est fixé à 15 jours à partir de la 1<sup>re</sup> date de publication dans les journaux de 08h00 à 14h.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le même jour à 11 heures, au niveau du siège APC Oulhaca - Cheraba.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Oulhaca Gheraba le : 22 DEC 2024  
Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION**  
**IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MASCARA**  
**N° Identification Fiscale 099829066206233**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 54/2024**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sise à Rue Sidi KadaBelmokhtar Zone 8-Wilaya de Mascara, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le Projet de Cahier des Charges Portant la réalisation des 100/1000 Logements publics Locatifs à MOHAMMADIA AVEC VRD programme année 2024 En lot unique

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS**

-En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination. Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux entreprises et groupement d'entreprise publiques et privées physiques ou morales, de droit algérien, remplissant les conditions d'éligibilité suivantes peuvent soumissionner :

✓ **Capacité professionnelles:**

Les entreprises ou groupement d'entreprises disposant de la catégorie IV ou plus ( qualifié en bâtiment activité principale ou secondaire).

✓ **Capacité financières:**

Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois meilleures des 05 dernières années égales ou supérieures à 20 000 000,00 DA

Les offres, accompagnées obligatoirement des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, (Instructions aux soumissionnaires) doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une 1<sup>re</sup> enveloppe pour le dossier de candidature avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges - Instructions aux soumissionnaires.
- Une 2<sup>me</sup> enveloppe pour « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une 3<sup>me</sup> enveloppe pour « l'offre financière » ; avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTION**

**ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MASCARA**

**« SOUMISSION A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:54/2024**

Projet de Cahier des Charges Portant la réalisation en TCE avec VRD des 100/1000 Logements publics Locatifs à MOHAMMADIA en lot unique programme année 2024.

La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>ème</sup> jour avant 13 heure, à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13 heures. Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires auprès du siège de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

ANEPE N° 2531000041 Le Quotidien d'Oran 06/01/2025

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE TLEMCEN  
DAIRA DE MARSA BEN MHIDI  
COMMUNE MARSA BEN MHIDI  
NIF : 4100020000130790

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:04/2024**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale MARSA BEN MHIDI, lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/2024 pour le projet suivant :

- LOT N°01 : Réhabilitation du réseau d'assainissement à cité chahid TABEK BOUCIF (1 ère tranche)
- LOT N°02 : Extension et rénovation du réseau AEP à CHAIB RASSOU (2 ème tranche).
- LOT N° 03 : Extension du réseau AEP à MERIKA.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier de charges contre paiement de la somme de (3.000,00 DA), auprès de bureaux des marchés. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

**CONDITION DELIGIBILITE :**

- C.1 Certificat de qualification  
Le certificat de qualification et classification de l'entreprise devra être activité principale hydraulique catégorie 04 est plus pour lot n 01 et catégorie 03 est plus pour lot n 02 et catégorie 02 est plus pour lot n 03 .
- C.2 Capacités financières
- moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des 03 dernières années 2021-2022-2023 et un chiffre d'affaire ¼ d'estimation du cout du projet.
- C-3 Avoir réalisé au moins un projet de réalisation de la même nature pour chaque lot .

**01- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :**

- La déclaration de candidature remplie et signée et daté et cacheté.
- déclaration de probité remplie et signée et daté et cacheté.
- une copie certifiée conforme du statut de l'entreprise pour le cas d'une SARL ou EURL
- Les documents relative aux pouvoirs habilitant les personnes à engagé l'entreprise.
- Tout document permettant dévaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants
- a/ capacités professionnelles : certificat de qualification et classification de l'entreprise
- b/ capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires
- c/ capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles

**02- OFFRE TECHNIQUE :**

- 1. La déclaration à souscrire remplie et signée et daté et cacheté.
- 2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». CPS signé et cacheté
- 3. mémoire technique justificatif remplie et signée et daté et cacheté

**03-OFFRE FINANCIERE :**

- 01. La lettre de Soumission remplie et signée et daté et cacheté
  - 02. Le bordereau des prix unitaires signée et daté et cacheté
  - 03. Le devis quantitatif et estimatif signée et daté et cacheté
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière
- Le dossier de candidature, L'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. L'objet de l'appel d'offres »
- délai de préparation des offres est fixé à (10) dix jours ; et commence à courir à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.
- Le dépôt des offres seront déposées au nouveau siège APC – 1<sup>er</sup> étage bureau du marché n° 13 .
- Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14:00 Heures.
- L'ouverture des plis intervient, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 H 30 .
- Les soumissionnaires sont cordialement, invités à la séance.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de leurs dépôts

MARSA BEN MHIDI .....

LE PRESIDENT DE L'A.P.C.

ANEPE N° 2531000044 Le Quotidien d'Oran 06/01/2025

## APPARTEMENTS

■ Vends appartement dans une résidence neuve F3, 2<sup>e</sup> étage en face la poste Saint-Charles Oran – Tél : 0554.15.68.51

## VILLAS

■ A vendre, à Oran, maison de maître, 3 étages, 156 m<sup>2</sup>, actée, livret foncier, 3 grands salons, 6 pièces, 2 cuisines, 1 garage, 3 Sdb et toilettes – Tel: 0672.16.92.67

## LOCAUX

■ A louer local 340 m<sup>2</sup>, commercial, à Oran Gambetta – Tél : 0661.20.66.32

## EMPLOIS

■ Atelier de tour et fraisage, à Oran, cherche 01 tourneur et 01 apprenti – Tél : 0770.69.96.56

■ Particulier à Oran cherche une femme de ménage 6j/7 Tél 0556.31.08.90

**PENSÉE**

Hadj Blaha BENCHALGO

06/01/20 –

06/01/25

Cinq ans ans depuis ton



départ... Ton grand sens de la famille et du partage nous manquent. Nous, tes enfants, notre plus grand souhait c'est de t'avoir une seconde fois comme papa ! Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

Repose en paix nous ne t'oublierons jamais Allah yerahmek

**PENSÉE**

A la mémoire de ma très chère maman

HASSAM Zineb épouse

BENKENANE

Bénaouda.

Il y a quatre ans, le 06 janvier 2021, tu es partie subitement sans nous dire Adieu, laissant derrière toi un immense vide. Tu étais notre lumière qui s'est éteinte mais qui continue de briller dans nos cœurs. Tu es partie trop vite nous privant totalement de ton affection. Tu as été et tu es toujours un modèle de sérieux et de sacrifice pour nous. Nous t'aimons. Repose en paix. En ta mémoire éternelle.

Tes enfants Karima – Nadia – Sofiane et Salah Eddine Bénaouda

## HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

### كل إعلانكم للبيع بالمزاد العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques

Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail [canalsurpub@yahoo.fr](mailto:canalsurpub@yahoo.fr) T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

## AVIS DE DÉCÈS

La famille BELKACEMI a l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et regretté père, grand-père et oncle BELKACEMI Cheikh, décédé le 30 -12-2024 et enterré le même jour au cimetière d'Aïn El Beida.

Nous, ses enfants remercions tous ceux qui ont compatis à notre douleur et demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

إنما الله وإنما إلينا راجعون



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE TLEMCEN  
DAIRA D'HENNAYA  
COMMUNE D'HENNAYA

NIF 0 984 1326 9058 607

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 ,portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article n°56 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Hennaya, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation du projet suivant:

" Achèvement de la réalisation d'un nouveau siège de la commune de Hennaya ".  
Paru dans les quotidiens nationaux : « النهار » en date du : 08/12/2024 et « Le Quotidien d'Oran » en date du : 08/12/2024 .

- Qu'à l'issue de jugement des offres en date du : 23 /12/2024 par la commission d'ouverture des plis et jugement des offres, il a été procédé à l'Attribution comme suit :

N°	Désignation de l'opération	Entreprises	Montant de l'offre proposée en TTC (DA)	Montant de l'offre corrigée en TTC (DA)	Délai de réalisation	Note technique /100	OBSERVATIONS
01	" Achèvement de la réalisation d'un nouveau siège de la commune de Hennaya "	SARL SOCIETE ADEM POUR LA CONSTRUCTION	49.022.764.00	48.990.634.00	Six (06) MOIS	78	l'offre économiquement la plus avantageuse concernant l'offre la moins disant parmi les autres finançières

NIF : 001013026402057

Tous Soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de la commune d'Hennaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ,la presse Nationale ou le portails des marchés Conformément à l'article n°82 Alinéa 03 aux décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 ,portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

Comme cet avis est considéré comme invitations de tous les soumissionnaires qui sont intéressés et de se rapprocher auprès du service marché de la commune d'Hennaya, au plus tard de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis dans la presse Nationale pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et ce conformément à l'article 82 Alinéa 04 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhoul hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 ,portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

2024 جانفي 23  
HENNAYA LE  
DE PRESIDENT DE L'APC

ANEPE N° 2431016517 Le Quotidien d'Oran 06/01/2025

•2

- 11.55** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal 13h00  
**13.50** Ça commence aujourd'hui  
**16.10** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**17.50** Affaire conclue : la vie des objets  
**18.00** Tout le monde a son mot à dire  
**18.35** N'oubliez pas les paroles  
**20.00** Journal 20h00

## 21.05 Rivages



**Série de suspense - France - 2024**  
**Saison 1 - Episode 1/6**  
**Avec Fleur Geffrier, Guillaume Labbé, Thierry Godard, Jean-Marc Barr**  
Une nuit, le chalutier Rosa Davies coule dans la baie de Fécamp. Les sauveteurs en mer se rendent sur place mais l'épave et ses 14 marins-pêcheurs sont introuvable. Abigail, une jeune océanologue spécialisée en bioacoustique, est envoyée par l'Ifremer en mission à Fécamp, sa ville natale qu'elle a quittée trois années plus tôt à la suite d'un drame familial.

•3

- 10.40** Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine  
**11.15** Le goût des rencontres normandes  
**12.55** Météo à la carte  
**16.45** Duels en familles  
**17.20** Slam  
**18.05** Questions pour un champion  
**19.00** ICI 19/20 édition toutes régions  
**19.50** Tout le sport  
**20.20** Un si grand soleil

## 21.05 Une intime conviction



**Drame - France - Belgique - 2018**  
**Avec Marina Foïs, Olivier Gourmet, Laurent Lucas, Jean Benguigui**  
Le 27 février 2000, Suzanne Viguier, mère de trois enfants, disparaît mystérieusement, ne laissant derrière elle aucune trace. Très vite, Jacques Viguier, son mari et professeur de droit à l'université, devient le principal suspect d'un supposé meurtre. Neuf ans plus tard, il est jugé devant la cour d'assises pour le meurtre de sa femme, une accusation qui le hante depuis des années.

•4

- 10.47** Jean-Michel, Super Caribou  
**11.04** Idéfix et les Irréductibles  
**11.51** Les as de la jungle à la ressource  
**13.50** ASKIP, le collège se la raconte  
**14.09** Anatole Latuile  
**15.22** Trop cool, Scooby-Doo !  
**15.56** Molusco  
**18.07** Okoo-koo  
**19.04** Potobot  
**19.48** Sortilèges à l'Opéra  
**20.30** T'es au top  
**20.45** Okoo-koo

## 21.00 Culturebox, le show



Dédicée à la culture, au spectacle vivant et aux artistes, cette nouvelle émission présentée par Daphné Bürki et Raphaël Yerem accueille chaque lundi des artistes aux différentes influences et univers musicaux qui viennent être mis en lumière en direct face à leurs hôtes. Théâtre, danse, chant, arts du cirque toutes les disciplines sont mises à l'honneur en direct dans des live exceptionnels. Pour cette première, les deux animateurs reçoivent, entre autres : Michèle Bernier, Philippe Katerine, Camille Chamoux, Martin Harriague, Thibaud Agoston, Samy Belkessa, ou encore Flavia Coelho.

arte

C 8

- 10.00** Le doc du Mag  
**11.00** Kerala, le jardin de l'Inde  
**13.00** A vous de voir  
**13.35** Le Mag de la santé  
**14.40** La République dominicaine, trésor des Caraïbes  
**15.32** Imprévus  
**15.40** Vivre loin du monde  
**16.30** Aventures en terre féline  
**17.40** C dans l'air  
**18.55** C à vous  
**20.00** Vu  
**20.05** C à vous la suite  
**21.05** Sale temps pour la planète  
**22.55** C ce soir

- 10.55** Voyage vers nos cimes  
**11.40** Grande-Bretagne, voyage aux sources de l'alpinisme  
**13.00** Le couturier du pape  
**15.50** Extraordinary Australia  
**16.35** La Nouvelle-Zélande, un paradis sur terre  
**17.20** Invitation au voyage  
**18.50** Voyage en cuisine  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes  
**20.50** Samuel  
**21.00** There Will Be Blood  
**23.30** Daniel Day-Lewis, l'héritier



**CINE + FAMIZ** 20.50  
**LES CHRONIQUES DE SPIDERWICK**

**Film fantastique - Etats-Unis - 2008**

**Avec Freddie Highmore, Sarah Bolger, Mary-Louise Parker, Joan Plowright**

Après son divorce, Helen Grace a dû quitter New York avec ses jumeaux, Jared et Simon, et sa fille, Mallory, pour trouver refuge dans l'ancienne résidence de son grand-oncle, l'éminent naturaliste Arthur Spiderwick. Une nouvelle vie commence pour les Grace dans cette bâtisse isolée, où les trois enfants ne tardent pas à découvrir un mystérieux grimoire. En l'ouvrant, ils se retrouvent propulsés dans un monde féerique.

W9 21.10

RED



**Film d'action - Etats-Unis - Chine - 2010**

**Avec Bruce Willis, Mary-Louise Parker, Morgan Freeman, Helen Mirren**

Ancien agent de la CIA, Frank Moses a bien du mal à se faire à sa nouvelle vie de citoyen lambda. Il tue le temps en parlant au téléphone avec Sarah Ross, chargée de clientèle dans sa caisse de retraite. Un jour, une unité d'élite fait irruption chez lui pour le supprimer. Il réussit in extremis à neutraliser les tueurs et se précipite auprès de Sarah, craignant pour sa vie. Frank doit vite comprendre qui veut l'éliminer et pourquoi. Pour se faire, il monte une équipe avec ses anciens collègues à la CIA, Joe, Marvin et Victoria.

RTL 9 20.55

THE VISIT



**Film d'horreur - Etats-Unis - 2015**

**Avec Olivia DeJonge, Ed Oxenbould, Deanna Dunagan, Peter Robbie**

Après s'être brouillée avec ses parents, voilà quinze ans, Loretta a coupé les ponts et ne les a plus revus. Grâce à Internet, ces derniers retrouvent la trace de leur fille, devenue mère de deux enfants, et demandent à accueillir leurs petits enfants pendant une semaine dans leur ferme en Pennsylvanie ; Loretta accepte. Becca et son frère Tyler arrivent donc dans la maison d'enfance de leur mère, une grande demeure perdue dans la campagne.

## TÉLÉVISION

TF1

## 21.10 Erica



**Série dramatique - France - 2024**

**Saison 1 - Episode 1/6**

- **La princesse des glaces**

**Avec Julie de Bona, Grégory Fitoussi, Théo Fernandez, Hubert Delattre**

Erica Faure, romancière à succès est devenue la reine des intrigues policières. Elle est contrainte de retourner dans sa ville natale suite au décès de ses deux parents. C'est à elle que revient la lourde tâche de vider la demeure familiale. A son arrivée, elle croise Alexandra, sa meilleure amie d'enfance. Elles se donnent rendez-vous le soir même.

M6

## 20.35 Scènes de ménages



**Série humoristique - France - 2025**

**Saison 16**

**Avec Angélique Angarni-Filopon, Valérie Karsenti, Frédéric Bouraly**

Camille a préparé une surprise de taille à Philippe pour son anniversaire en invitant Angélique Angarni-Filopon, Miss France 2025, à passer un moment en sa compagnie.

Le pharmacien se trouve être un inconditionnel du concours et se fait une joie de partager son enthousiasme et sa culture sur le sujet, au grand dam de la reine de beauté...

CANAL+

## 21.09 Families Like Ours



**08.12** La boîte à questions

**09.16** Rogue Heroes

**10.17** Back to Black

**12.16** La boîte à questions

**12.26** En aparté

**12.59** Clique

**13.31** Sound of Freedom

**15.38** 40 ans de Canal+, les bonus

**16.01** Scandaleusement vôtre

**19.14** La boîte à questions

**19.22** Clique

**20.00** En aparté

TFX

W9

**10.35** Gossip Girl

**12.05** Les frères Scott

**16.15** Quatre mariages pour une lune de miel

**19.00** Star Academy, la quotidienne

**20.05** Plus belle la vie, encore plus belle

**21.05** Appels d'urgence

**21.40** Lucifer

**14.05** The Big Bang Theory

**16.10** Young Sheldon

**18.00** Une saison au zoo

**21.10** Fan des années 70

**09.00** W9 Hits Gold

**11.30** W9 Hits

**12.45** Météo

**12.50** NCIS

**16.40** Un dîner presque parfait

- 19.50** The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ?  
**21.05** Météo  
**21.10** Red  
**23.10** Taken 3





**Inde : des affrontements avec des rebelles maoïstes font cinq morts**



Les forces de sécurité indiennes ont affronté dimanche des rebelles maoïstes dans leur fief forestier du centre de l'Inde, entraînant la mort d'au moins quatre combattants et un policier, a indiqué la police.

Plus de 10.000 personnes ont trouvé la mort dans le cadre de cette insurrection menée depuis un demi-siècle par les rebelles «naxalites», qui affirment lutter pour les droits des populations indigènes marginalisées dans les régions centrales de l'Inde, riches en ressources naturelles.

Les forces gouvernementales ont intensifié l'année dernière leur action pour mettre fin à ce long conflit armé. Selon les chiffres du gouvernement, quelque 287 rebelles ont ainsi été tués en 2024. Des affrontements ont éclaté samedi soir dans le district d'Abujmarh, dans l'Etat de Chhattisgarh, l'un des principaux épicentres de l'insurrection. Environ 1.000 Naxalites présumés ont été arrêtés et 837 se sont rendus au cours de l'année 2024.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Le Sénégal et la Mauritanie deviennent producteurs de gaz



Le Sénégal a confirmé le démarrage de l'exploitation de son gaz en commun avec la Mauritanie voisine depuis le 31 décembre, une étape «historique», a déclaré le ministre sénégalais du Pétrole, Birame Souleye Diop.

L'une des entreprises chargées de l'exploitation du projet, le Britannique BP, a annoncé

avoir «commencé à produire du gaz à partir des puits du projet de gaz naturel liquéfié de la phase 1 de Grand Tortue Ahmeyim (GTA) vers son navire flottant de production, de stockage et de déchargement».

Le projet de Grand tortue/Ahmeyim (GTA), à la frontière avec la Mauritanie, devrait produire environ 2,5 millions de

tonnes de gaz naturel liquéfié par an.

Repoussée à plusieurs reprises, son exploitation était très attendue au Sénégal et devrait permettre à ce pays pauvre de l'Afrique de l'Ouest de transformer son économie. Le Sénégal bénéficiera de 35 millions de pieds cubes par jour de même que la Mauritanie.

## Pakistan : six morts dans un attentat



Au moins six personnes, dont des paramilitaires pakistanais, ont été tuées et plusieurs autres blessées samedi dans un attentat à la bombe revendiqué par des séparatistes dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du Pakistan, ont indiqué des responsables locaux.

Un bus transportant des troupes paramilitaires du Frontier Corps (FC) circulait de la ville portuaire de Karachi vers la ville de Turbat, dans le sud-ouest, lorsqu'il a été visé à environ sept kilomètres à l'ouest de la ville.

Au moins six personnes, dont des soldats du FC et des civils, ont été tuées dans l'attaque à la bombe d'un bus. Plus de 25 personnes ont été blessées dans l'incident, a-t-il précisé, sans donner davantage de détails. Le groupe séparatiste Armée de libération du Baloutchistan (ALB) a revendiqué l'attentat par la voix de son porte-parole Jeeyand Baloch, qui a affirmé que l'attaque visait un convoi de l'armée.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### LE FLOU DE LA SYRIE

des dissensions tribales profondes qu'il n'arrive pas à surmonter.

Seule l'Egypte commence à afficher sa hantise, craignant une similitude entre son bras de fer avec la résurgence et la prise de pouvoir des Frères musulmans que le maréchal Sissi n'a pu éteindre provisoirement que grâce à un coup d'Etat. Sa veille est renforcée sous l'œil protecteur des Etats-Unis qui augmentent leurs soutiens militaires et financiers.

En tout état de cause, les inquiétudes sont de circonstance car l'évolution dangereuse du monde ne peut offrir au peuple syrien spectateur que des

démêlés guerriers élargis. Les monarchies voisines, accompagnées par les puissances occidentales tentent de tirer leurs marrons du feu pour préserver leurs intérêts un tantinet satisfait de voir que l'attention n'est plus braquée sur le génocide dont sont victimes les Palestiniens. Les projecteurs rallumés sur la nouvelle Syrie en reconstruction compliquée ramollissent les mises à l'index sur la lâcheté pour s'éloigner des accusations. L'armée sioniste peut encore garder son impunité et son aisance n'écarte pas l'extension de sa main meurtrière sur la Syrie.

Le flou du devenir de l'ensemble de la région s'élargit tant il demeure vrai que les perspectives de la déconfiture du monde semblent aujourd'hui assurées.

## Japon : un thon rouge vendu près d'1,3 million d'euros aux enchères



Un thon rouge s'est vendu dimanche à près de 1,3 million d'euros au Japon, à l'occasion de la traditionnelle vente aux enchères de thons du Nouvel An à Tokyo. Le prestigieux restaurateur de sushis Onodera Group, étoilé par le guide Michelin, a déboursé 207 millions de yens (environ 1,28 millions d'euros) pour le poisson de 276 kilogrammes, pêché à Oma dans la province d'Aomori (nord). «Le premier thon est censé apporter la bonne fortune», a déclaré Shinji Nagao, directeur-général d'Onodera Food Service, aux journalistes après la vente aux enchères. «Notre souhait est que les gens le mangent et passent une année merveilleuse», a-t-il ajouté.

L'année dernière, le restaurateur avait dépensé presque deux fois moins (114 millions de yens) pour la pièce maîtresse. Mais la somme record reste celle de 333,6 millions de yens (2,7 millions d'euros à l'époque) pour un poisson de 278 kilogrammes en 2019, déboursée par l'autoproclamé «roi du thon» Kiyoshi Kimura qui a longtemps régné sur cet événement symbolique au Japon.

## Autriche : démission du chancelier après l'échec des négociations de coalition



Le chancelier conservateur autrichien Karl Nehammer a annoncé samedi qu'il quittera ses fonctions de chancelier et de président de son parti «dans les prochains jours», après avoir mis fin aux négociations avec les sociaux-démocrates pour tenter de former le prochain gouvernement.

«Après la rupture des négociations de coalition, je (...) quitterai à la fois mes fonctions de chancelier et de président du Parti populaire dans les prochains jours et permettrai une transition ordonnée», a indiqué M. Nehammer dans un message écrit et vidéo posté samedi soir sur le réseau social X, plus de trois mois après les élections législatives du 29 septembre.

Cette décision inattendue pourrait entraîner des élections anticipées ou forcer les conservateurs à négocier avec l'extrême droite, arrivée en tête aux législatives.

Elle intervient au lendemain de la décision du parti libéral Neos de se retirer des négociations tripartites visant à former un gouvernement centriste, dont le but était d'éjecter du pouvoir le Parti de la liberté (FPO, extrême droite).